

IL A ÉTÉ VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE MORTEL À NANCY

# L'ENTRAÎNEUR RACHID BELHOUT N'EST PLUS

Page 16

NAHD

**L'ENTRAÎNEUR  
ZEGHDOUD  
DONNE  
SON ACCORD  
DE PRINCIPE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4064 | Lundi 10 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BILAN DU CORONAVIRUS DE  
CE DIMANCHE EN ALGÉRIE  
521 NOUVEAUX  
CAS  
CONFIRMÉS  
ET 9 AUTRES  
DÉCÈS**

Page 16

## DÉCONFINEMENT 3<sup>E</sup> PHASE CE QU'IL FAUT RETENIR

L'Algérie poursuit son déconfinement entamé le 7 juin dernier, avec le réaménagement des horaires de confinement, la levée de l'interdiction de circuler de et vers 29 wilayas et, à partir du 15 août, la réouverture des mosquées, des plages, des cafés, des hôtels et des parcs.

Page 3



## SÉISMES EN ALGÉRIE

# 10 SECOUSSES EN MOINS D'UN MOIS, DONT LA MOITIÉ À MILA

Page 5



50.000 CAFÉS  
ET RESTAURANTS  
EN DIFFICULTÉ

## LA REPRISSE DES ACTIVITÉS ATTENDUE

Page 4



YOUCEF BELMAHDI :

## "PLUS DE 4.000 MOSQUÉES SERONT RÉOUVERTES"

Page 2



RÉOUVERTURE DES PLAGES  
ET DES MOSQUÉES EN ALGÉRIE

## Une décision "très sage" pour le Dr Fourar

L'Algérie a fixé avant-hier, la date et les modalités de réouverture des plages et des mosquées, une décision qualifiée de "très sage" par le Dr Djamel Fourar qui met en garde les citoyens contre le non-respect des mesures barrières pour freiner la propagation du coronavirus.

Le porte-parole du Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie de coronavirus appelle, en effet, les citoyens à respecter impérativement les règles de prévention "là où ils sont", pour stopper la propagation de l'épidémie.

Selon le Dr Fourar, c'est à ce prix que l'on pourra maîtriser la transmission du virus. "La décision du gouvernement de revenir à une vie normale avec l'ouverture prochainement des plages et des mosquées, et où tout le monde va pouvoir exercer son métier et retrouver ses activités est très sage. Mais, même si nous allons retrouver cet espace, on doit respecter les règles de prévention. S'il n'y a pas de règles de prévention, on aura de nouvelles contaminations et une recrudescence des cas de la Covid", prévient Dr Fourar.

"Les citoyens vont reprendre une activité normale, néanmoins ils doivent respecter impérativement les règles de prévention là où ils sont, essentiellement, la distanciation sociale, le port du masque, lavage des mains. C'est à ce titre que nous pourrions maîtriser la transmission du virus", conclut le Dr Djamel Fourar

ORAN

## Arrivée de 263 ressortissants algériens rapatriés de Dubai

Pas moins de 263 ressortissants algériens rapatriés de Dubai (Emirats arabes unis) sont arrivés avant-hier à l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran, a-t-on appris du responsable de la communication à la wilaya.

Tahar Ait Ali a indiqué, que l'avion a atterri à 3 heures du matin à l'aéroport international d'Oran où les autorités de wilaya ont réuni toutes les conditions d'accueil mobilisant, notamment des équipes médicales. Les rapatriés originaires de différentes wilayas du pays ont été accueillis dans de bonnes conditions et ont été ensuite acheminés vers les hôtels "Pacha" et "Assala", où ils passeront une semaine en confinement sanitaire avant de pouvoir regagner leurs domiciles.

L'opération s'inscrit dans le cadre du plan du ministère des Affaires étrangères, pour le rapatriement des citoyens algériens de l'étranger qui a permis le retour de centaines jusqu'à l'heure actuelle.

R. N.

RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES

# Appel au respect des protocoles sanitaires

*La Commission ministérielle de la fatwa a appelé à l'impérative coopération des fidèles des mosquées, avec les imams et les organisateurs, en se conformant à leurs directives pour l'application stricte des protocoles sanitaires afin de mener à bien l'opération d'ouverture progressive des mosquées à partir de samedi prochain, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Dans le souci de préserver la sacralité des mosquées et leur éviter de devenir des foyers de contamination au covid-19", la Commission ministérielle de la fatwa appelle à la prise de toutes les précautions nécessaires lors de l'ouverture progressive des mosquées, plaidant pour la coopération des fidèles des mosquées avec les imams et les organisateurs, en se conformant à leurs directives pour atteindre l'objectif escompté, à savoir: l'ouverture totale des mosquées et le retour à la vie normale dans les plus brefs délais, note le communiqué. Ladite commission a mis l'accent sur "le respect strict des mesures de sécurité pour éviter aux mosquées de se transformer en foyers de contamination à la Covid-19, sous peine de procéder à nouveau à la suspension des prières collectives", plaidant pour des opérations de sensibilisation en vue de préparer les fidèles et de mener à bien l'ouverture progressive des mosquées. Rappelant les mesures sanitaires et préventives requises aux fidèles, la Commission a réaffirmé que les mosquées concernées par l'ouverture sont celles énoncées dans la décision d'ouverture progressive, car réunissant les conditions de prévention, outre la nécessité de respecter



les horaires du confinement. La prière du vendredi demeurera suspendue, jusqu'à ce que les conditions idoines à l'ouverture totale des mosquées soient réunies.

Les mosquées concernées seront ouvertes uniquement pour l'accomplissement de la prière, tout en maintenant les autres activités suspendues, à l'instar des cours religieux (dourous et halaqates), des bibliothèques, des écoles coraniques et autres, en procédant à la désinfection des mosquées de manière quotidienne, souligne la Commission qui a appelé, à cette occasion, les citoyens à faire don de matériaux de désinfection, de bavettes et de tapis de prière à usage unique. Pour rappel, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, avait arrêté un dispositif sur l'ouverture "progressive et contrôlée" des mosquées, dans le "strict respect" des protocoles sanitaires liés à la prévention et à la protection contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19. "Dans une première étape et dans les 29 wilayas soumises au confinement partiel à domicile, ne seront concernées que les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles et exclusivement pour les prières du Dohr, Asr, Maghreb et Icha et ce, à partir du samedi 15 août 2020 durant toutes les journées de la semaine, à l'exception du vendredi, où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies et ce, jusqu'à ce que toutes les conditions soient réunies pour l'ouverture totale des mosquées et ce, dans une deuxième étape".

S'agissant des autres wilayas où le confi-

nement partiel a été levé, "les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles seront rouvertes à partir du samedi 15 août 2020 pour les cinq prières quotidiennes, durant toutes les journées de la semaine, à l'exception du vendredi où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies". Dans ce cadre, "un dispositif préventif d'accompagnement devra être mis en place par les parties en charge de l'organisation de cette opération, comprenant notamment, le maintien de l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de 15 ans et aux personnes vulnérables, le maintien de la fermeture des salles de prières, des mussalates et des écoles coraniques, le maintien de la fermeture des lieux d'ablution, le port obligatoire du masque de protection, l'utilisation de tapis de prière personnel, le respect de la distanciation physique entre les fidèles et l'aménagement de l'entrée et de la sortie, selon un sens unique de circulation, pour éviter les croisements des fidèles". "Les walis sont chargés de veiller au strict respect de ces mesures de prévention et de protection qui seront précisées, en tant que besoin, par un arrêté de wilaya et de procéder à des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place". Demeure entendu que le non respect de ces mesures et en cas de signalement de contamination, la fermeture immédiate de la mosquée concernée sera prononcée.

R. R.

YOUCEF BELMAHDI :

## "Plus de 4.000 mosquées seront ouvertes"

PAR OUAIL MEHIGUENI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a déclaré, hier, sur les ondes de la Radio nationale, que plus de 4.000 mosquées répondant aux mesures de prévention contre l'épidémie du coronavirus au niveau national seront ouvertes le 15 août prochain.

Youcef Belmahdi a déclaré, qu'environ 24% du total des mosquées réparties sur le territoire national répondent aux conditions nécessaires pour leur réouverture, y compris la condition d'accueillir 1.000 fidèles.

Dans ce sens, le ministre des Affaires religieuses a indiqué, que la mise en œuvre du protocole sanitaire dans les mosquées sera supervisée par le Ministère et le wali qui

dirige le Comité scientifique de la wilaya, expliquant que la question ne relève pas seulement du ministère.

Youcef Belmahdi a, par ailleurs, souligné que les mesures sanitaires en place visent à protéger le citoyen de la menace de propagation du coronavirus, et n'ont pas été prises pour d'autres fins.

### La prière du vendredi toujours suspendue

La commission ministérielle des fatwas relevant du ministère des Affaires religieuses a émis, ce dimanche, un communiqué concernant la réouverture graduelle des mosquées prévue pour le 15 août 2020. Malgré la réouverture progressive des mosquées, la prière du vendredi ne sera cependant pas accomplie : "La prière du

vendredi demeure suspendue et se fera toujours à domicile, jusqu'à ce que les conditions appropriées soient disponibles pour l'ouverture totale des mosquées", lit-on dans le communiqué. La réouverture des lieux saints n'implique cependant que l'accomplissement des prières. Les autres activités, tels que les cours, les bibliothèques, ainsi que les écoles coraniques demeurent quant à elles suspendues, précise le communiqué. En ce qui concerne les lieux d'ablution, ceux-ci restent fermés. Les fidèles doivent alors effectuer leur ablution chez eux. À préciser, qu'il est interdit aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées et aux malades, d'assister aux prières de groupe dans de telles circonstances.

O. M.

DÉCONFINEMENT, 3<sup>E</sup> PHASE

# Ce qu'il faut retenir



**L'Algérie poursuit son déconfinement entamée le 7 juin dernier, avec le réaménagement des horaires de confinement et la levée de l'interdiction de circuler de et vers 29 wilayas, et à partir du 15 août, la réouverture des mosquées, plages, cafés, hôtels et parcs.**

PAR LAKHDARI BRAHIM

Depuis hier, les horaires du confinement sont fixés de 23H à 06H et l'interdiction de circuler de et vers les 29 wilayas soumises à un couvre-feu partiel, n'est plus valable. Les 29 wilayas sont : Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, El Oued  
La décision de les rouvrir a été prise mardi dernier par le Haut conseil de sécurité

(HCS) qui s'est réuni sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune. Ce samedi, le gouvernement a fixé la date, les modalités et les conditions à respecter, pour la reprise des activités de restauration, d'hôtellerie et la réouverture des mosquées, des plages et des cafés.

Pour les mosquées, la réouverture qui concerne dont la capacité dépasse 1.000 places, se fera uniquement pour quatre prières quotidiennes (Dohr, Asr, Maghreb et Icha) dans les 29 wilayas soumises au confinement partiel. La prière hebdomadaire du vendredi n'est pas encore autorisée dans les mosquées. Dans les autres wilayas, les fidèles peuvent se rendre dans les mosquées de plus de 1.000 places pour les cinq prières quotidiennes, mais pas celle hebdomadaire du vendredi.

## Les conditions à respecter

Cette réouverture des mosquées se fait sous conditions sanitaires, notamment le respect des mesures barrières contre la propagation du coronavirus, comme le port du masque, la distanciation physique d'au moins 1,5 m, le maintien de la fermeture des lieux d'ablution, et l'accès interdit aux femmes, aux enfants de moins de 15 ans et aux malades chroniques. "L'accès à la mosquée demeure soumis au contrôle préalable au moyen d'appareils thermiques",

précise le gouvernement.

Pour les plages, les cafés, les parcs, les hôtels et les restaurants, le gouvernement a fixé quasiment les mêmes conditions sanitaires que pour les mosquées, à savoir, le port du masque obligatoire, le respect de la distanciation physique d'au moins 1,5 m, la mise à la disposition des clients de solution hydro-alcoolique et l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs.

## Ce qui est encore interdit

Enfin, la 3e phase du déconfinement ne touche pas les cérémonies de mariage et autres, au niveau des salles des fêtes, hôtels et restaurants, qui demeurent "strictement interdites jusqu'à ce que les conditions favorables soient réunies".

## Attention au non-respect des mesures anti-Covid

Le gouvernement met en garde contre le non-respect des conditions qu'il a mis en place pour la réouverture de ces espaces publics, afin d'éviter la recrudescence des cas de coronavirus qui pourrait intervenir avec la rentrée sociale. "Le non-respect de ces mesures entraînera la fermeture immédiate de l'espace et/ou activité concernés", prévient le gouvernement.

L. B.

SANS UN STRICT RESPECT DES MESURES BARRIÈRES

# Il est illusoire d'endiguer la Covid-19

PAR RANIA NAILI

Quelle posture adopter après l'annonce des pouvoirs publics de procéder à un allègement des mesures de confinement décidées pour tenter d'endiguer la propagation de la vague du coronavirus en Algérie, en particulier dans les lieux fréquentés par un nombreux public ?

Pour le professeur Mohamed Belhocine, tout nouveau cas de contamination à la Covid-19 révèle "sa circulation active dans notre pays", incitant à rester très vigilant. Il indique que la situation sanitaire montre que ce virus circule activement, et qu'il affecte, désormais, l'intégralité du pays. Celui-ci rappelle, d'autre part, que concentrée, un moment, au centre du pays, la pandémie, "qui a une capacité d'expansion extrêmement rapide", s'est ensuite déplacée vers l'Est, puis, dans une seconde étape, vers les wilayas du Sud où, signale-t-il, il n'existait pas de grands signes de sa

présence.

Intervenant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le président de la Cellule en charge des enquêtes épidémiologiques créées après l'apparition de la pandémie, explique que la probabilité d'être infecté par le virus est liée à un contact avec un autre être humain. "C'est pour cela", ajoute-t-il, que le confinement et les espacements physiques figurent parmi les mesures de prévention contre celui-ci.

À la suite de la décision des autorités d'alléger le confinement dans certains lieux habituellement fréquentés par le grand public, à l'exemple des mosquées ou des plages, le professeur Belhocine considère qu'elles sont tributaires de "mesures barrières" sans lesquelles, prévient-il, "il est difficile d'imaginer qu'on puisse s'en sortir".

S'il dit constater qu'il y a beaucoup de personnes qui portent, désormais, un masque

pour se protéger contre une éventuelle contamination, beaucoup d'efforts restent encore à faire, notamment pour ce qui concerne les actions de distanciation physique, déclarant, à ce propos, compter sur la discipline et la prise de conscience des citoyens. Pour l'invité, confiner un malade risquant de contaminer d'autres personnes, est la solution la plus efficace "pour casser la transmission" dans une communauté frappée par le coronavirus. Pour ce spécialiste en épidémiologie qui eut à contribuer à la lutte contre la maladie d'Ebola, en RD du Congo, augmenter les capacités de dépistage du Covid-19 aidera à savoir qui est infecté et qui ne l'est pas. Il constate cependant qu'il y a très peu de pays qui ont réussi ce défi. Il observe, de plus, pour ce qui concerne l'Algérie, les outils de dépistage utilisés ont des avantages et des inconvénients.

Pour entreprendre un dépistage de masse, il faudrait, indique-t-il, une armée de per-

## BLOQUÉS AU KENYA

### Les athlètes algériens de retour au pays

Dix athlètes algériens, bloqués pendant plus de cinq mois au Kenya en raison de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus, ont pu être rapatriés samedi soir, a indiqué dimanche la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Il s'agit de Slimane Moula, Ramzi Abdennoz, Mohamed Belbachir, Yacine Hatehat, Mohamed Amine Belferar, Abderrazak Khelili, Hocine Khelif, Abdellah Harrati, Mansour Harrati, Yazid Boudjelal et leur entraîneur, Amar Benida.

A son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le groupe a été accueilli par le Directeur technique national (DTN) de la FAA, Abdelkrim Sadou.

Ces athlètes étaient en stage de préparation à Nairobi en prévision des différentes compétitions internationales auxquelles ils devaient prendre part cette année, avant que celles-ci ne soient finalement reportées ou annulées en raison de la pandémie de coronavirus.

Le demi-fondiste Taoufik Makhloufi, bloqué en Afrique du Sud pour les mêmes raisons, a été parmi les premiers sportifs algériens à avoir été rapatriés.

## RETARD DANS LE VERSEMENT DE L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ DE 10.000 DA

### Les artisans se plaignent

Les artisans de la wilaya d'Alger attendent toujours le versement de la troisième tranche de l'allocation de solidarité, décidée par le gouvernement en faveur des catégories professionnelles affectées par l'épidémie du coronavirus. La maison de l'Artisanat interpelle la régie foncière.

En effet, les artisans de la wilaya d'Alger qui n'avaient perçu que les deux tiers de la dite allocation, soit 20., 000DA sur les 30.,000DA promis par le gouvernement, se plaignent du retard accusé dans le versement de la dernière tranche. Interrogée par la journaliste de la radio Chaîne 3, la porte-parole de la Maison de l'artisanat d'Alger déplore ce retard qui pénalise cette catégorie ainsi que leur famille durant cette période de crise sanitaire. Selon elle, "Nous attendons cette troisième tranche qui n'est toujours pas arrivée. La régie foncière d'Alger centre refuse de verser la compensation de 10.000 DA".

R. N.

R. N..

## PORT D'ALGER

**Des conteneurs bloqués pour des "raisons inconnues"**

Aucune marchandise dangereuse ou matière explosive, ne se trouve dans les ports algériens, a assuré ce samedi le ministre des Transports, Lazhar Hani, appelant à l'établissement de statistiques hebdomadaires sur les marchandises saisies et stockées et de rapports détaillés y relatifs à soumettre aux responsables. Lors d'une visite d'inspection au port d'Alger, M. Hani, a affirmé que "l'Algérie a été parmi les premiers pays à interdire la saisie ou le stockage de marchandises dangereuses au niveau des ports", ajoutant que le texte d'interdiction remontait à 1975.

Cette loi "est appliquée de manière stricte au niveau de tous les ports du pays", a souligné le ministre assurant qu' "aucune marchandise dangereuse ne s'y trouve", selon le compte rendu de l'agence officielle.

Dans les années 1980, de sévères sanctions ont été prises à l'encontre de certains responsables de ports, allant jusqu'à l'emprisonnement, pour non-respect des procédures légales en vigueur en la matière, a-t-il rappelé. "Ce qui s'est passé au port de Beyrouth peut se produire dans n'importe quel autre port, d'où la nécessité de veiller à la stricte application des lois pour éviter pareilles catastrophes", a soutenu M. Hani.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de "lutter contre les fausses déclarations" de certains importateurs et de trouver les moyens d'y remédier. "Le transport des marchandises dangereuses étant coûteux, certains s'abstiennent de les déclarer", a-t-il dit. En ce qui concerne le stockage des marchandises et le séjour des conteneurs au niveau des ports, le premier responsable du secteur a précisé que "les lois sont claires à cet égard : la durée de séjour des conteneurs au niveau du port ne doit pas dépasser 21 jours". "Mais ces délais ne sont pas toujours respectés, ce qui crée des déséquilibres en termes de gestion et de stockage", a-t-il regretté. M. Hani a insisté, dans ce sens, sur l'importance de "changer les mentalités et d'agir pour adopter une nouvelle méthode de travail", précisant que "toutes les mesures seront prises pour améliorer la situation". Après avoir écouté les explications des responsables du port et des douanes, le ministre a été informé que 10 % des conteneurs se trouvant actuellement au niveau du port d'Alger avaient dépassé les délais fixés, certains sont bloqués pour fausses déclarations, d'autres en raison de procédures judiciaires, et il existe même des conteneurs abandonnés pour des raisons inconnues, en dépit de leur conformité. À cet effet, le ministre a instruit les services compétents "d'effectuer des statistiques hebdomadaires des marchandises saisies ou stockées, y compris celles faisant l'objet de procédures judiciaires ou abandonnées par leurs propriétaires, et de soumettre les rapports y afférents aux responsables pour examen et régularisation de leur situation". Après avoir inspecté des marchandises stockées depuis des années, au niveau des entrepôts du port, dont la poudre de lait, des médicaments et des livres, M. Hani a ordonné "leur destruction immédiate", mettant en garde contre la reproduction de telles situations. "Une poudre de lait stockée depuis 10 ans représente un danger pour la santé publique, il ne faut pas la jeter dans les décharges publiques, mais l'incinérer", a souligné M. Hani, ajoutant que "les vieilles marchandises, notamment les produits de consommation, ne doivent pas rester stockées au niveau des ports".

À une question sur la réouverture des espaces, maritime et aérien, provisoirement à l'arrêt depuis mars dernier, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, le ministre a écarté l'éventualité de rouvrir les liaisons internationales de transport à l'heure actuelle, soulignant "notre priorité est la lutte contre la pandémie et dès la maîtrise de la situation, nous examinerons cette possibilité".

R. N.

## 50.000 CAFÉS ET RESTAURANTS EN DIFFICULTÉ

**La reprise des activités attendue**

*Près de 50.000 cafés et restaurants sont en difficultés. Depuis presque 5 mois sans activités avec l'apparition de la Covid-19, une bonne majorité est en faillite. Avec une reprise graduelle annoncée par le gouvernement, ces établissements espèrent sortir du marasme qui a durement impacté leurs activités.*



PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le chiffre communiqué par le président de l'ANCA (Association nationale des commerçants et artisans), indique que la situation de ces commerces est grave. El Hadj Tahar Boulenouar est revenu sur cette situation hier à travers la page officielle de Facebook où il a déploré que « la situation sanitaire du coronavirus a durement impacté ces établissements commerciaux » qui rappelle-t-on ont été obligés de fermer boutique à partir du 22 mars dernier. Résultat : près des deux-tiers de ces commerces sont au bord de la banqueroute. "Les propriétaires de ces cafés et restaurants font face à des pertes sèches", dont l'estimation n'a pas été encore évaluée. "Des coûts élevés de la loca-

tion des commerces et les charges ont sapé le moral des propriétaires de ces commerces", souligne le président de l'ANCA, qui a évoqué que "la rupture des contrats de location s'est faite après 2 mois sans activité", car "il a été relevé que la plupart ne pouvaient continuer à assurer le minimum de leurs activités, une fois passé le délai de renouvellement de ces contrats". De plus, les salariés de ces établissements commerciaux ont été la plupart mis en chômage. "La situation actuelle fait que la levée de l'interdiction d'activité dictée par les mesures prises par le gouvernement doit être généralisée". Le président de l'ANCA espère avec la reprise graduelle de ces activités un espoir pour ces commerçants. "Nous rappelons que ces propriétaires se sont engagés solennellement à veiller au strict res-

pect des mesures d'hygiène et des obligations de distanciation sociale" tient à préciser El Hadj Tahar Boulenouar qui met en garde certains sur "la négligence de ces mesures qui peuvent être fatales pour la santé des consommateurs". A cet effet, il est à indiquer que "les propriétaires des cafés et restaurants sont soulagés du fait que les services des impôts ont reporté les échéances de arriérés fiscaux à une date ultérieure", afin de permettre à ces commerçants de bien reprendre et de payer leurs dettes plus tard. Il faudra ainsi espérer à partir de samedi prochain une relance des activités et d'éviter les épisodes fâcheux de ces arrêts qui pourront compenser un tant soit peu les pertes engrangés depuis des mois.

F.A.

## DÉCONFINEMENT

**Alger se prépare à rouvrir ses parcs de loisirs...**

PAR IDIR AMMOUR

Alger semble bien partie pour récupérer ses couleurs après un confinement qui a trop duré, mais avec de strictes restrictions dans et autour de la capitale, toujours une «zone rouge» de la pandémie du nouveau coronavirus, dont les effets dévastateurs s'accroissent à tous les niveaux. En effet, l'envie de vivre est en nous, mais le spectre d'une deuxième vague, ne cesse de nous hanter. Car, les inconnues scientifiques sont encore extrêmement nombreuses et les scénarios sont multiples. Donc, il faut déconfiner avec prudence et méthode, car le risque d'une sortie ratée, c'est une deuxième vague épidémique et l'obligation de revenir à une mesure extrêmement lourde éco-

nomiquement et socialement. Pour ce, une vaste campagne de désinfection a été lancée, depuis jeudi dernier, en prévision de "la réouverture graduelle" des espaces de loisirs. En effet, dans le cadre du programme de la wilaya d'Alger de lutte contre la pandémie (Covid-19), l'Office des parcs des sports et des loisirs d'Alger (OPLA), a lancé une vaste campagne de désinfection et de nettoyage à travers la Promenade des Sablettes, commune d'Hussein Dey, la forêt de Ben Aknoun et la prise d'eau d'El Harrach, qui se poursuivra jusqu'à la fin de la saison estivale. En attendant "l'annonce officielle" de la date d'ouverture de ces espaces de loisirs, et en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la réou-

verture progressive des plages et espaces de loisirs en cette saison estivale, l'OPLA "œuvre à réunir toutes les conditions sanitaires nécessaires pour accueillir les estivants", a fait savoir Lyes Gamgani. Le responsable a également fait état de la coordination avec les associations concernées pour la sensibilisation des citoyens à l'importance du respect des mesures barrières. Le directeur général de l'OPLA a saisi l'occasion pour lancer un appel en direction des estivants à "l'impératif respect du dispositif sanitaire mis en place et des mesures barrières recommandées par les autorités sanitaires afin d'éviter de nouveau cas de Covid-19".

I. A.

## SÉISMES EN ALGÉRIE

# 10 secousses en moins d'un mois, dont la moitié à Mila



**Un séisme de magnitude 4.3 a été enregistré, dans la nuit de samedi à dimanche 9 août à minuit, à Sidi Ghilès, dans la wilaya de Tipasa. C'est le troisième tremblement de terre d'une magnitude de plus de 4° enregistré en Algérie en l'espace de deux jours, selon le Craag.**

PAR CHAHINE ASTOUATI

Vendredi 7 août, deux séismes ont secoué la région de Hammala (Mila), à 7h15 et à 12h13, de magnitude 4.9 et 4.5, respectivement.

Ces trois secousses sont les plus fortes enregistrées ces dernières semaines, mais elles ne sont pas les seules. En moins d'un mois, dix séismes ont été enregistrés par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), dont la moitié dans la seule wilaya de Mila.

Le 17 juillet, un séisme de 3.4 degrés a été enregistré à Sidi Merouane, puis un autre de même magnitude, le 20 juillet à Hammala. Le 1er août, la région de Grarem, dans la même wilaya, a été secouée par un séisme presque de la même intensité (3.3).

La secousse de la nuit de samedi à dimanche est la deuxième qui frappe la wilaya de Tipasa, en moins d'un mois,

après celle du 2 août au Sud-est de Cherrhell (3.3).

Les autres secousses de la même période ont eu lieu le 25 juillet à Alger (Nord de Aïn Benian, 3.1 degrés), le 3 août à Oran (Nord d'el Kerma, 3.5 degrés) et le 6 août à Jijel (Sud de Texanna, 3.4 degrés). Sept des dix derniers séismes ont eu lieu dans les régions de Mila et Tipasa.

La fréquence des secousses à Mila a suscité des inquiétudes, quant au risque d'endommagement du barrage de Beni Haroun, la plus grande réserve d'eau douce du pays, d'une capacité de près d'un milliard de mètres cubes (960 m<sup>3</sup>), et une digue haute de 120 mètres. Mais, selon les expertises effectuées, la structure n'a pas été affectée.

## La Protection civile explique les gestes à faire et ceux à éviter

Dix séismes, d'une intensité comprise entre 3.1 et 4.9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, ont été enregistrés en Algérie depuis le 17 juillet, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Le Nord de l'Algérie est une zone à fort risque sismique. Des tremblements de terre dévastateurs y ont été enregistrés ces dernières décennies (Chlef 1954 et 1980, Boumerdès 2003) et d'autres moins meurtriers, comme ceux de Tipasa en 1989, de Aïn Témouchent en 1999 et de Laâlam (Béjaïa) en 2006.

*"La terre tremble depuis toujours, et elle continuera de le faire compte tenu de sa structure géophysique. Certes, pas partout de la même façon et pas dans tous les*

*pays ou dans toutes les régions du globe. Le risque sismique est le plus important, particulièrement le long de certaines failles parfaitement connues. L'Algérie est un pays à fort risque sismique", rappelle la direction générale de la Protection civile (DGPC) sur son site internet officiel.*

*Faut-il s'inquiéter ? "Il faut rester prudent et être conscient que ce risque existe, et qu'à tout moment un tremblement de terre peut survenir", ajoute la DGPC.*

*Il faut surtout éviter de céder à la panique. "N'oubliez pas : la peur n'a jamais écarté le danger", indique la Protection civile, à l'adresse de la population, invitée à adopter "des gestes simples" pour se protéger.*

*"Ne vous précipitez pas dehors, abritez-vous sous une table solide et protégez-vous des chutes d'objets, éloignez-vous des baies vitrées, si vous êtes dans un véhicule, arrêtez-vous sur le bord de la route, loin des ponts et édifices, si vous êtes dans la rue, éloignez-vous des constructions, arbres et poteaux électriques", conseille la Protection civile.*

Après le séisme, il est préconisé de fermer les arrivées d'eau, d'électricité et de gaz, d'écouter les médias pour suivre les consignes diffusées, d'évacuer le domicile en n'emportant que le kit de survie, de ne pas utiliser l'ascenseur et le véhicule, de s'éloigner des bords de mer pour éviter le risque de raz-de-marée et de ne pas utiliser le réseau téléphonique afin de ne pas l'encombrer.

C. A.

## SÉISME DE MILA

# La plus vieille mosquée d'Algérie indemne

Le séisme de magnitude 4,9, qui a frappé vendredi la wilaya de Mila, n'a pas affecté la mosquée de Sidi Ghanem, la plus vieille d'Algérie qui date du 6e siècle, assure la Direction de la restauration et de la préservation du patrimoine du ministère de la Culture.

De nombreuses maisons ont été durement touchées par ce tremblement de terre, qui a été suivi d'une autre secousse de magnitude de 4,5.

Le chargé de communication de la Direction de la restauration et de la préservation du patrimoine au ministère de la Culture et des Arts, Zoheir Ballalou, a indiqué à l'agence officielle que la muraille

byzantine et la statue Milo, une sculpture sur marbre blanc représentant une forme humaine de près de deux mètres de hauteur, découverte en 1880, qui font partie du musée du site de Mila, ont subi des "dommages très légers".

La mosquée Sidi Ghanem, d'abord baptisée du nom de Abu Mouhadjir Dinar, et dont la construction remonterait au début du 6e siècle (an 59 de l'hégire), se trouve à l'intérieur du musée du site de Mila, et va bénéficier de travaux d'urgence à partir de la semaine prochaine, selon Zoheir Ballalou.

Dans la Casbah de Mila, vieux tissu urbain habité, "deux maisons classées

*rouge et inoccupées se sont effondrées alors que 16 autres bâtisses ont été endommagées, sans faire de victimes", indique la même source, qui assure que ces constructions seront diagnostiquées par l'équipe d'experts dépêchée sur place par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.*

Le ministère de la Culture et des Arts a, pour sa part, chargé l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc), d'effectuer un diagnostic des dommages enregistrés sur la muraille byzantine et les statues de marbre.

R. N.

## SÉISME DE MAGNITUDE

### 4,3 À TIPASA

## Pas de victimes

Un séisme de magnitude 4,3 a frappé la région de Sidi Ghiles, à 32 km à l'Ouest de Tipasa, et à 100 km à l'Ouest d'Alger, dans la nuit de samedi à dimanche, sans faire de victimes, ni de dégâts matériels, indiquent le Craag et la Protection civile. Le séisme s'est produit samedi à minuit à 10 km au Nord-ouest de Sidi Ghiles, précise le Craag, alors que la Protection civile a indiqué il y a une heure, que pour le moment, le tremblement de terre n'a pas fait de victimes, et n'a pas provoqué de dégâts matériels.

Vendredi, un séisme de 4,9 avait frappé la région de Hammala, dans la wilaya de Mila, provoquant d'importants dégâts matériels aux maisons dans plusieurs localités de la wilaya.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE CES DERNIÈRES 24 HEURES

### 9 morts et 142 blessés

Neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 142 autres ont été blessées, dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué hier dimanche, un communiqué de la Protection civile.

L'accident ayant provoqué le plus de victimes s'est produit dans la wilaya d'El Oued, avec 3 personnes décédées, suite à une collision entre 2 véhicules sur la RN N 48, dans la commune d'El Hamria, dans la daïra d'El Rekiba.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour procéder à l'extinction de 40 incendies de forêt et de récolte. Ces incendies ont causé des pertes estimées à 209 ha de forêt, 322 ha de maquis, 115 ha d'herbes, 1.500 bottes de foin et 1.742 arbres fruitiers.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué au cours des dernières 24 heures 77 opérations de sensibilisation à travers 15 wilayas (52 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Ces unités ont effectué, en outre, 85 opérations de désinfection générale à travers 15 wilayas (51 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers résidentiels.

Ces deux opérations ont mobilisé 412 agents, 70 ambulances et 51 engins.

Les services de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à la mise en place de dispositifs de surveillance dans 18 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés, à travers 6 wilayas: Alger, Mostaganem, El Tarf, Tipasa, Guelma et Oran.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE TIZI OUZOU

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

NIF : 411023000015043

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire  
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
N°05/DFEP/2019

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, La direction de la formation et de l'Enseignement professionnels informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 05/DFEP/2018 publié dans les quotidiens nationaux (midi el ayamm) en langue arabe et française en date du 25/11/2019 et le BOMOP Relatif a l'aménagement de dix centre (10) de formation professionnelle et d'apprentissage(reste à réaliser)lot N°08 CFPA TIGZIRT .

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant.

Entreprise	O .technique points /40	Montant soumission	Montant corrigé	Délais	Critères de sélection
ETB TCE ABES NIF :196416011142050	28.50	16 796 124.10 DA TTC	16 427 462.10 DA TTC	04 mois	Offre la moins disante

A cet effet et conformément à l'article 82 du décret présidentiels n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires désirant s'informer des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels dans un délais de 03 jours a partir de la première publication de cet avis d'attribution .

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de l'autorité compétente.

Midi Libre n° 4064 - Lundi 10 août 2020 - Anep 2016 012 807

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Dar El Beida

Commune de Mohammadia.

Bureau des marchés

## Avis D'annulation de l'infiructuosité

Vu le décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Vu le procès verbal de la commission des marchés publics de la commune de Mohammadia N°: 13/2020 du 21/07/2020.

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohammadia informe l'ensemble des soumissionnaires concernées par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N°:08/2020 publiés dans les quotidiens «الحياة» et «Midilibre» l'annulation de l'avis d'infiructuosité :

- Travaux de réfection des écoles.
- Lot N°01 école (Yenoun Belkacem)

Midi Libre n° 4064 - Lundi 10 août 2020 - Anep 2016 012 744

# MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# MIDI

## ÉCONOMIE

Pages 08-09 et 10

### La crise économique mondiale et son impact sur l'Algérie : **Sur le taux de croissance, le taux de chômage, les réserves de change et la cotation du dinar**

*Le Président de la république Abdelmadjid Tebboune, lors des deux derniers Conseil des ministres, a demandé au gouvernement un bilan serein de la situation actuelle et des solutions adéquates pour faire face à la crise qui ne secoue pas seulement l'Algérie mais le monde. Un bilan ne saurait être la compilation des départements ministériels mais implique une vision globale, tenant compte tant de la situation interne qu'externe, les actions sectorielles devant se mouler au sein d'une fonction objectif stratégique.*



**L'Algérie face aux nouvelles mutations  
énergétiques en Méditerranée, à la concurrence  
et la baisse drastique du cours du gaz naturel**

# La crise économique mondiale et son impact sur l'Algérie : sur le taux de croissance, le taux de chômage, les réserves de change et la cotation du dinar

*Le Président de la république Abdelmadjid Tebboune, lors des deux derniers Conseil des ministres, a demandé au gouvernement un bilan serein de la situation actuelle et des solutions adéquates pour faire face à la crise qui ne secoue pas seulement l'Algérie mais le monde. Un bilan ne saurait être la compilation des départements ministériels mais implique une vision globale, tenant compte tant de la situation interne qu'externe, les actions sectorielles devant se mouler au sein d'une fonction objectif stratégique.*

PAR DR \*ABDERRAHMANE MEBTOUL

En effet, selon les prévisions de l'OCDE, du FMI, de la Banque mondiale, le monde connaît une récession inégale depuis la crise de 1928/1929, qui durera plusieurs années avant que l'économie mondiale ne retrouve son niveau d'avant 2019 avec des incidences sociales, dramatiques avec la récession annoncée de l'économie américaine et de la zone euro représentant environ 45% du PIB mondial avec des effets sur tout le reste du monde, la Chine dépendant fortement de la demande extérieure. Les tensions géostratégiques au niveau de la région, la chute des prix du pétrole, avec la baisse drastique des réserves de change, ont suscité à l'extérieur des analyses prévoyant de sombres scénarios sur l'avenir de l'Algérie 2021/2023, notamment l'épuisement des réserves de change, une dépréciation accélérée de la monnaie nationale et vives tensions sociales. Pourtant, en ce mois de août 2020, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement dans le système de gouvernance

1.-Le produit intérieur brut (PIB) à prix courants a évolué ainsi de 2000 à 2019 : 2000, 5500 milliards de dinars-2005, 7200 milliards de dinars, - 2009, 7100 milliards de dinars (effet de la crise),-2012, 7600 milliards de dinars, -2016, 15000 milliards de dinars, 2017 de 15100 milliards de dollars - 2018, 17160 milliards de dinars-2019, 20110 milliards de dinars au cours moyen de 119 dinars un dollar. Pour 2021, avec le cours actuel du dinar par rapport au dollar, baisse d'environ 15% et une baisse du PIB d'environ 4/5% négatif par rapport à 2019, le PIB devrait se situer entre 135/140 milliards de dollars. Quant au taux de croissance qui se calcule par rapport à la période précédente, nous avons : - 2000 5,0%-2005, 6,1%-2010, - 2015,3,7%- 2018, 1,4 %-2019, 0,8%. Pour les prévisions 2020 nous avons pour l'ONS un taux de croissance négatif de 3,9% au premier trimestre 2020, , pour le FMI moins 5,0% et pour la Banque mondiale moins 6,4%. La valeur du PIB en dinars ou dollars courants peut être trompeuse de plusieurs manières, en particulier lors de comparaisons entre

deux ou plusieurs années. D'abord, parce qu'elle peut être gonflée à cause de l'inflation (ou l'inverse à cause de la déflation). C'est pour cette raison que l'on a souvent recours au PIB en dollars constants. On doit aussi tenir compte de la population; il est alors utile d'examiner le même indicateur par habitant. Pour des comparaisons internationales plus adéquates on doit examiner la donnée formulée en PPA (parité de pouvoir d'achat). Il suffit que la banque d'Algérie dérapage la valeur du dinar par rapport au dollar de X % pour que le PIB fléchisse dans la même proportion. Pour une appréciation objective, il faut prendre en compte la pression démographique. La population a évolué ainsi : 2000, 30,87 millions d'habitants,-2005, 32,90- 2010, 35,97-2018, 42,57, -2019, 43,4 -2020- 43,9 millions d'habitants avec une population masculine de 50,5% et une population féminine de 49,5%. Les projections de l'ONS (Office national des statistiques) sur la croissance démographique sur les vingt prochaines années - sous réserve d'atteindre un indice conjoncturel de fécondité (ICF) de 2,4 enfants par femme et une espérance de vie à la naissance de 85 ans - se décline ainsi : 44,7 millions d'habitants en 2021 ; 51,309 millions en 2030 et 57,625 millions en 2040. L'accroissement naturel de la population, en 2019 a cru de 837 000 personnes, en raison du maintien du rythme des naissances vivantes au-dessus de la barre du million et l'estimation de l'espérance de vie à 77,8 ans (77,6 pour les femmes et 77,2 pour les hommes), la légère hausse de la mortalité (198 000 décès au 1er janvier 2020 contre 193 000 à la même date l'année précédente) n'ayant pas influé sur la courbe. La part de la population en activité économique se contracte à moins de 60% au profit de celle des enfants (30,4%) et des personnes âgées (9,3%), soit en volume 4,14 millions de seniors) et la période de transition démographique se traduit par l'élargissement de la base de la pyramide et le rétrécissement de la tranche des 15-24 ans. La population active a évolué ainsi : 2006, 8,86, millions- 2010 10,81- 2016, 11,93- 2018, 12,46 et fin mai 2019, 12,73 nécessitant de créer plus de 350.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel, ce qui influe sur le taux d'emploi qui est fonction du taux de croissance et des taux sectoriels de productivité.

2.-La croissance a été faible de 2000 à fin 2019 pour une entrée de devises ayant dépassé 1000 milliards de dollars dont 98% avec les dérivées proviennent de Sonatrach et une sortie de devises d'environ 935 milliards de dollars , le solde au 31/12/2019 étant les réserves de change.. et à la valeur des importations qui ont implosée depuis 2010 malgré toutes les restrictions montrant un gaspillage des ressources financières. Au sein du PIB au sein de Sonatrach ces dernières années la part Energie représente seulement 30/35% du PIB, mais en inversant la matrice du PIB par la méthode de la triangularisation, le constat est que les hydrocarbures irriguent tout le corps économique et avec les effets indirects contribuent à plus de 75% du PIB. Concernant la répartition de la population occupée par secteur d'activité, il est constaté que les plus gros employeurs sont le secteur de la construction avec 1,9 million de travailleurs (17,2% de l'ensemble de la population occupée), suivie de l'administration publique (hors secteur sanitaire) avec 1,73 million d'employés (15,7%), du commerce avec 1,71 million (15,5%), de la santé et l'action sociale avec 1,56 million (14,1%), des industries manufacturières avec 1,33 million (12%) et de l'agriculture avec 1,14 million (10,4%), alors que les travailleurs des autres services sont au nombre de 819.000 Plus précisément, la structure de l'emploi, selon le secteur d'activité, fait ressortir un secteur tertiaire ,commerce et service -administration environ 2,5 millions de fonctionnaires toutes catégories confondues, , le salariat dans le formel selon l'ONS constituant la forme d'emploi dominante avec 65,3% tant au niveau du secteur privé formel qu'au niveau du secteur public mais avec d'importantes disparités salariales et également selon le sexe. l'emploi féminin se caractérisant par une plus grande concentration dans le secteur public (61,2% de l'emploi). Concernant les retraités, où cohabitent deux systèmes, l'un régissant les cadres de la nation et l'autre concernant la majorité, selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sont au nombre en mai 2020 de 3.266.000 personnes retraitées et selon le DG du Trésor Public d'ici fin 2020, le déficit de la CNR pourrait atteindre les 700 milliards de dinars, où seuls 2 personnes sont actives pour 5 retraités. Face à ce constat, l'Exécutif a dû recourir au



financement non conventionnel (planche à billets) où 500 milliards de dinars a été injecté dans la CNR, dont une partie a servi à rembourser la CNAS.

3.- Qu'en est-il de l'impact sur le taux de chômage ? L'Algérie, comme tous les autres pays du monde, est menacée par le chômage, qui selon les statistiques internationales a évolué ainsi en référence à la population active de l'année 2012, 11,0%- 2013, 9,8%-2014, 10,6% 2015, 11,2%- 2016 10,5%- 2017, 11,6%- 2018, 13,1%-2019, 14,3%- 2020, 15,0%- et pour 2020/2021 avant la crise -2021, 15,4% et 2021 15,8% Les chiffres de l'ONS précisent que pour l'année 2019, 45,8% de la totalité des chômeurs algériens ne sont détenteurs « d'aucun diplôme » ; tandis que les 62,9% restants, soit six chômeurs sur dix, sont des chômeurs de longue durée à la recherche d'un emploi depuis « au moins une année , en augmentation permanente avec l'accroissement de la démographie. Chez les personnes dont l'âge est compris entre 16 et 24 ans, le taux de chômage est estimé 26,9% en mai 2019, contre 29,1% en septembre 2018. Pour l'OCDE dans son rapport de mai 2020, une baisse d'un point de taux de croissance engendre un accroissement du chômage en stock de 350.000. Si l'on prend les données pour 2019, taux de croissance moyen de 2% en Algérie et celles la banque mondiale du 08 juin 2020 -moins 6,4% ( recul 8,4%) celles de la banque africaine de développement de début juillet 2020 - scénario pessimiste moins de -5,4% et modéré - 4,4%, et les données de l'ONS de juillet 2020, de moins 3,9%, nous aurons un stock additionnel de chômeurs pour 2020 en Algérie qui varierait entre 2.500.000 et 1.800.000, pas propre à l'Algérie avec la situation de l'économie mondiale comme le montre le rapport alarmant de l'OIT de mai 2020, plusieurs centaines de millions de chômeurs, avec un accroissement des inégalités et de la pauvreté, frappant particulièrement les pays les plus vulnérables.

4.- Aussi, face à cette situation sociale difficile, le gouvernement continue de privilégier la nécessaire cohésion

sociale. Le SMIG était de 8000 dinars en 2001, à 15.000 dinars en 2010 et à 18.000 dinars en 2012. En Conseil des ministres le 03 mai 2020, a été décidé la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG) de 2000 dinars; et la suppression de l'impôt sur le revenu global pour les revenus faibles (inférieurs à 30.000 dinars, le salaire national minimum garanti (SNMG) de 2.000 dinars pour le porter à 20.000 dinars; et ce, à partir du 1er juin 2020. Le salaire net mensuel moyen en Algérie (hors Agriculture et Administration) a été estimé à 41.000 DA en 2018 contre 40.325 DA en 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). Cependant, un salaire moyen n'a pas de signification car voilant les disparités inter socio professionnelle et inter régionale devant mettre en relief les liens entre la croissance, la répartition du revenu par couches sociales et par grands espaces régionaux , la structuration du modèle de consommation et devant revoir le panier de biens de consommation qui préside au calcul de l'indice, le besoin étant historiquement daté , évoluant avec le temps. Des millions de personnes notamment dans l'éducation nationale sont payés sans travailler , en plus de la sous-utilisation des capacités dans bon nombre d'unités, car contraints, des taux d'intérêts bonifiés, des reports dans le paiement des impôts , dans la loi de finances complémentaire il est prévu que le maintien des transferts sociaux budgétés inchangés par rapport à 2019, s'établissant à 1.798,4 Mds de DA, soit 8,4% du PIB, la reconduction jusqu'en 2025 de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les régions du Sud, l'exonération totale de l'IRG pour les revenus n'excédant pas 30.000 DA par mois applicable à compter du 1er juin 2020, la révision du seuil du SNMG qui passe de 18.000 à 20.000 DA au bénéfice des bas revenus, Sans entre exhaustif, nous avons les subventions du prix du pain, de la semoule et du lait, les subventions des carburants et de l'électricité , l'Algérie étant classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde, les subventions de l'eau, les subventions de la santé avec la médecine gratuite et la

distribution de la carte Chiffa à la majorité de la population pour le remboursement des médicaments , les subventions dans le transport, les subventions pour le soutien au logement social et à l'emploi, des subventions à certaines entreprises publiques déficitaires par l'assainissement, l'octroi d'avantages financiers et fiscaux pour les nouvelles créations et nous avons l'éducation gratuite avec la prise en charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement y compris certains CEM et lycées .Par ailleurs le Ministre des Finances, avait révélé le 18 juillet 2020 , lors de la rencontre du avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, les pertes financières seulement pour deux à trois mois, qu'ont encaissé certaines entreprises publiques suite à la crise du Coronavirus. Certes à court terme l'Algérie possède des tampons sociaux comme la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale qui concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global, mais résoudra la crise du logement sans relancer la machine économique préparé à terme l'explosion sociale; également grâce aux subventions bien qu'inégalitaires, étatiques, les familles algériennes ayant accumulé une épargne sous différentes formes, mais cette épargne est en train d'être dépeuplée face à la détérioration de leur pouvoir d'achat ; la sphère informelle qui pourvoit par différents mécanismes à la faiblesse de l'offre pour satisfaire la demande sociale. Cela n'est pas propre à l'Algérie, où selon les rapports du FMI et de l'OIT, les taux d'informalité varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de 30 % dans divers pays d'Amérique latine à plus de 80 % dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est . Pour l'Algérie du fait qu'en dehors des hydrocarbures sur une population active dépassant 12 millions, nous avons près de 45/50% de l'activité est concentrée dans la sphère informelle, plus de 6 millions de personnes, sont sans protection sociale, principalement dans les services, les petits boulots, plombiers, électriciens maçons ect... et l'agriculture pour les saisonniers. Le ministre de

l'Intérieur et des Collectivités locales, courant mai 2020 a révélé que le décompte qui a eu lieu au niveau des wilayas a permis le recensement d'environ 8,5 millions d'Algériens vivant dans 15 000 zones d'ombre.

5.-Comme impact sur le niveau des réserves de change , avant l'épidémie du coronavirus , les prévisions de la loi de finances complémentaire sont de 44,2 milliards de dollars , contre 51,6 prévu dans la loi initiale Le FMI avant la crise prévoyait 33,8 milliards de dollars fin 2020, le trésor français 36 milliards et fin 2021/ début 2022, entre 12/13 milliards de dollars. Mais tout dépendra à la fois des importations ne pouvant pas tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif, produire plus au niveau interne fonction de la balance devises pour éviter l'expérience malheureuse des usines de montage de voitures et bon nombre d'autres projets "fictifs" , lutter contre les surfacturations et une meilleure gestion interne. Sour réserve de ces conditions, les réserves de change pourraient être courant 2022 entre 21/22 milliards de dollars. Si le cours moyen 2020 est d'environ 40 dollars en termes réel et le cours du gaz naturel supérieur à 5 dollars le MBTU qui a chuté de plus de 75% entre 2008/2020( moins de 2 dollars le MBTU en juillet 2020), procurant selon le bilan de Sonatrach de 2019, environ 33% de ses recettes brutes, devant soustraire les coûts et la part des associés, et le manque à gagner de la réduction de la production décidée par l'OPEP pour l'Algérie d'environ 3 milliards de dollars en moyenne annuelle, les recettes de Sonatrach fin 2020 devraient décoller entre 21/22 milliards de dollars. Mais attention aux faux calculs car le cours réel du pétrole, doit être rattaché au pouvoir d'achat du dollar qui s'est déprécié depuis le début de l'année 2020 étant cotée à 1,08- 1,07 dollar un euro et est coté le 31 juillet 2020 à 1,19, dollar un euro en raison des incertitudes de l'économie américaine et surtout du gonflement du déficit budgétaire soit une baisse d'environ 11 pour cent. Ainsi, le cours réel du Brent coté le 02 août 2020 est coté à 43,34 dollars, ce gain étant contrebalancé par une hausse de la facture d'importation libellée en euros, devant donc dresser la balance devises, est en réalité à prix constant en référence à janvier /février 2020, le 02 août 2020 à 38,40 dollars le baril en termes de parité du pouvoir d'achat.

6.- Cela influe sur la cotation du dinar corollée à la création de valeur ajoutée et aux réserves de change cotée le - 04 août 2020 :127,95 dinars un dollar et 150,93 dinars un euro. Tout dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures ( reconversion de l'exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire/ via les importa-

tions tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué) , cette dernière accentuant l'inflation (équipements, matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Pour suppléer au déficit budgétaire, le recours à la planche à billets après l'épuisement du Fonds de stabilisation du pétrole (FRR) pour financer le déficit budgétaire, la Banque Centrale ayant recouru à ce mécanisme de mi-novembre 2017 à avril 2019, ayant mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32 % du PIB de 2018 aura un impact négatif à terme. Ce financement, outre l'effet inflationniste, comme au Venezuela, favorise, contrairement à certains discours, la baisse la baisse des réserves de change puisque en mettant à la disposition de certaines entreprises des dinars, (70% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration ne dépassant pas 15/20%) ces dernières se porteront importatrices en devises en biens et services. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, (voir l'expérience vénézuélienne) la banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation, la cotation actuelle sur ce marché n'étant pas significative du fait de l'épidémie du coronavirus qui limite la demande. La baisse de l'offre de devises par les anciens réseaux (tarissement de l'envoi de l'émigration) a été contrebalancée par les fortunes acquises régulièrement ou irrégulièrement par la communauté résidente( voir l'achat de biens à l'étranger de certains oligarchies du aux surfacturations) et à la communauté à l'étranger qui font transiter les devises vers l'Algérie, montrant clairement que le marché parallèle de devises est bien plus important que l'épargne de l'émigration, accroissant l'offre, sinon cette dernière serait fortement réduite et le cours sur le marché parallèle de devises serait plus élevé.

7.-Evitons la sinistrose, l'Algérie possédant d'importantes potentialités et a encore quelques leviers. Le stock de la dette extérieure au 01 janvier 2019 est relativement faible, ayant atteint 5,710 milliards de dollars, selon l'édition 2020 des statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale, contre 5,707 milliards de dollars à fin 2017 et à 5,463 milliards de dollars à fin 2016. Bien que la dette publique pourrait s'établir à 61% du PIB fin 2020 selon le trésor français, contre 36% en 2018 et 46,3% du PIB en 2019, d'autres estimations donnant 57% entre

2019/2021. Cela n'est pas propre à l'Algérie puisque la dette publique totale uniquement pour l'ensemble de la zone euro , qui a déjà atteint 1 865 milliards de dollars en 2019, pourrait donc dépasser les 2 000 milliards de dollars fin 2020. L'Algérie possède d'importantes potentialités tant dans l'agriculture, notamment saharienne et dans les hauts plateaux , devant être conscient que le grand défi du XXIème siècle avec le réchauffement climatique dont l'impact risque d'être 100 ou 1000 fois supérieur à l'épidémie du coronavirus , est l'eau ( comme on le constate avec le conflit actuel entre l'Ethiopie et l'Egypte). L'Algérie possède également des avantages dans le tourisme 1100 km de côtes, dans les nouvelles technologies que dans certaines filières industrielles, mais dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux. Pour cela , l'on devra éviter les erreurs du passé, des unités sans création de valeur ajoutée , du mythe que les exportations de matières premières brutes procureront une importante rente, dont fer , phosphates dont les prix ont chuté de plus de 30% ces dernières années, le prix du fer en juin 2020 étant de 75/78 dollars la tonne et le phosphate 80/100 dollars la tonne. L'on devra investir en levant tous les obstacles dont notamment l'obstacle numéro un, la bureaucratie, entamer la réforme de Sonatrach lieu de production de la rente et le système financier lieu de distribution de la rente. L'objectif stratégique est de favoriser un partenariat gagnant -gagnant (l'assouplissement de la règle des 49/51% que je réclame depuis 2008 va dans la bonne direction), afin de développer les filières à l'aval. Mais cela nécessitera de lourds investissements, qui procureront un taux de profit trois à quatre fois supérieur mais pour atteindre le seuil de rentabilité, il faut être réaliste et éviter des discours démagogiques, ne se fera pas avant cinq à huit années après le lancement de ces projets. En résumé, pour se projeter sur l'avenir, loin de tout populisme dévastateur, la nouvelle situation impose une nouvelle gouvernance, un langage de vérité et non de louanges en contrepartie d'une rente, de certaines personnes et organisations ne représentant qu'eux-mêmes, ayant conduit le pays à l'impasse, et surtout de la moralité des gouvernements. L'Algérie devra s'adapter au nouveau monde, de rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, en tolérant les différentes sensibilités mais évitant la division sur des sujets secondaires. Il y va de la sécurité nationale.

A..M.

# L'Algérie face aux nouvelles mutations énergétiques en Méditerranée, à la concurrence et la baisse drastique du cours du gaz naturel

*En cette période où dominent les réseaux sociaux et l'information en temps réel, nos responsables doivent avoir une communication transparente, pour la crédibilité du pays, surtout sur un dossier sensible qui engage la sécurité nationale, les hydrocarbures, procurant 98% des recettes en devises au pays.*

Selon la majorité des experts internationaux en énergie une Opep/Gaz n'est pas pour demain du fait de la segmentation du marché -gaz et de la prépondérance des canalisations avec un objectif régional. L'objet de cette présente contribution, par un discours de vérité, analyse les impacts des mutations gazières mondiales sur l'Algérie où la concurrence est acerbée et le prix de cession du gaz a connu une baisse de plus de 75% en 10 ans et procurant 33% des recettes de Sonatrach.

1.-Les pays de la Méditerranée sont tous confrontés au problème de la sécurité énergétique. Il s'agit avant tout de renforcer la coopération notamment dans le domaine énergétique, étant un élément fondamental de l'activité économique, un facteur de sécurité humaine, pouvant représenter un lien très fort entre le nord et le sud de la Méditerranée. Comme le note justement mon ami, le professeur Jean Louis Guigou, Délégué de l'Ipimed, il faut faire comprendre que, dans l'intérêt tant des américains que des Européens et de toutes les populations sud méditerranéennes, les frontières du marché commun de demain, les frontières de Schengen de demain, les frontières de la protection sociale de demain, les frontières des exigences environnementales de demain, doivent être au sud du Maroc, au sud de la Tunisie et de l'Algérie, et à l'Est du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et de la Turquie passant par une paix durable au Moyen Orient les populations juives et arabes ayant une histoire millénaire de cohabitation pacifique. La situation géographique de l'Europe et la Méditerranée, est un couloir de transit important pour les marchés mondiaux de l'énergie et important carrefour pour les marchés énergétiques mondiaux. L'énergie apparaît donc aujourd'hui comme un puissant facteur de coopération et d'intégration entre les deux rives de la Méditerranée. Le climat et l'énergie peuvent donc fournir le lien structurant qui permettra non seulement de concrétiser l'orgueil culturel méditerranéen dans la conception et la réalisation d'une suite de projets concrets, mais aussi de préparer l'élaboration d'un concept stratégique euro-africain. Mon ami, le polytechnicien Jean Pierre Hauet de KP Intelligence (France) note avec justesse que « les marchés de la filière énergie - situation et perspectives que c'est que depuis à peine 10 ans, la scène énergétique s'anime à nouveau en Méditerranée avec au moins trois grands champs de manœuvre dont il est intéressant d'essayer de comprendre les tenants et d'anticiper les aboutissants. Il y aurait trois théâtres d'opérations. Le premier théâtre est celui des énergies renouvelables (éolien, solaire à concentration, photovoltaïque) qui s'est caractérisé par le lancement de grandes initiatives fondées sur l'idée que le progrès technique dans les lignes de transport à courant continu permettrait de tirer parti de la complémentarité entre les besoins en électricité des pays du Nord et les disponibilités en espace et en soleil des pays du Sud. On parlait alors de 400 M€ d'investissements et de la satisfaction de 15 % des besoins européens en électricité. Aujourd'hui le projet Desertec est plutôt en berne, du fait notamment du retrait de grands acteurs industriels, Siemens et Bosch, et du désaccord consommé entre la fondation Desertec et son bras armé industriel la Desertec Industrial Initiative (Dii). La Dii poursuit ses

ambitions d'intégration des réseaux européens, nord-africains et moyen-orientaux, cependant que la Fondation Desertec semble à présent privilégier les initiatives bilatérales au Cameroun, au Sénégal et en Arabie Saoudite. Le deuxième théâtre d'opérations est plus récent : il a trait à la découverte à partir de 2009, de ressources pétrolières et gazières en off shore profond, dans le bassin levantin en Méditerranée Est. Israël est le premier à avoir fait état de découvertes importantes sur les gisements de Dalit, Tamar et plus récemment de Léviathan. Ce dernier gisement, localisé sous la couche de sels messiniennes, semble très important. Des forages sont en cours afin d'aller explorer les couches encore plus profondes qui pourraient contenir du pétrole. Chypre et la Grèce ont également trouvé des réserves apparemment considérables de gaz, toujours dans le même thème géologique qui était resté largement inexploré jusqu'à présent. Toujours selon l'auteur, Chypre, la Grèce et Israël ont reconnu leurs zones économiques exclusives en Méditerranée et le 8 août 2013 ont signé un mémorandum sur l'énergie qualifié d'historique, incluant notamment la construction d'une usine de GNL à Limassol et réalisation d'un câble de 2 000 MW entre Chypre et Israël. Le troisième théâtre d'opérations a trait à la prospection et à la mise en valeur éventuelle des gaz de schiste dont le premier producteur sont les Etats Unis d'Amérique qui ont réussi à réduire depuis quelques années les coûts d'environ 50% les grands gisements sont rentables à un cours variant entre 35/40 dollars et les marginaux, un cours de 50/60 dollars.

2.-En 2018, selon l'AIE, nous avons la répartition suivante 33,1 % de pétrole, 27,0 % de charbon, 24,2 % de gaz naturel, 4,3 % de nucléaire et 11,5 % d'énergies renouvelables (hydroélectricité 6,5 %, éolien 2,2 %, biomasse et géothermie 1,0 %, solaire 1,1 %, agro-carburants 0,7 %). Concernant le gaz naturel se trouve sous la surface de la Terre et se compose principalement de méthane et d'autres hydrocarbures. Il est principalement utilisé pour la production d'électricité, le chauffage et comme gaz de cuisson. Le gaz peut également être utilisé pour la climatisation, l'éclairage et comme carburant de remplacement pour les véhicules. Le gaz naturel est considéré comme l'un des combustibles fossiles les plus propres car il émet moins de carbone (environ 50 % de moins que le charbon) et d'autres polluants comme les oxydes de soufre et d'azote. Nous avons deux types de gaz naturel sur le marché à savoir le gaz naturel et le gaz naturel liquéfié. Le gaz naturel est issu des combustibles fossiles et est composé de matières organiques en décomposition qui sont rejetées dans le sol depuis plusieurs centaines de millions d'années et est acheminé à travers les canalisations. Nous avons le gaz naturel liquéfié quant à lui est un gaz naturel qui a été changé à l'état liquide de manière à le transporter et le stocker plus facilement. En effet, les gisements de gaz naturel étant souvent éloignés d'une grande partie des consommateurs de cette énergie, son transport à l'état gazeux est risqué et coûte cher. Aussi et en le refroidissant, il est possible de le transformer en gaz naturel liquide. Il existe deux marchés principaux sur lesquels s'échange le gaz naturel mondial. Le plus important est le NYMEX ou New-York Mercantile Exchange situé aux Etats-Unis, et le second, le NBP ou National Balancing Point de IPE ou International Petroleum Exchange situé à Londres. Il existe d'autres marchés plus petits comme le TTF des Pays-Bas ou celui de Zeebrugge en Belgique. Entre 2018/2019, avant l'épidémie de coronavirus, selon Cedigaz, la demande a augmenté renforçant sa place dans le mix énergétique. En 2018, les flux internationaux de GNL ont représenté un volume estimé provisoirement à 311 Mt, selon Cedigaz, en hausse de 8,5 % par rapport à 2017. Le GNL représente aujourd'hui un tiers des échanges gaziers, la croissance des importations de GNL a été concentrée en Asie du nord-est (Chine et Corée du Sud), où le gaz joue un rôle accru pour la production d'électricité et le chauffage. La Chine contribue le plus fortement à la croissance de la demande de GNL mondiale, avec plus de 60 % de l'augmentation totale des échanges. Les

réserves mondiales prouvées sur un total de 197.394 milliards de mètres cubes gazeux (données de 2018/2019) nous avons par ordre décroissant : Russie 47.800 milliards de mètres cubes, Iran 33.500, Qatar 24.300, USA 8.714, Arabie saoudite 8.602, Turkménistan 6061, Venezuela 5702, Nigeria 5.284, Chine 5.194 et pour l'Algérie entre 2500 et 3000 selon la déclaration de l'actuel ministre de l'Energie avant sa nomination et le communiqué du conseil des ministres de 2014, les données de 4500 étant celles de BP des années 2000. Les 10 principaux pays producteurs de gaz naturel par ordre décroissant sont. La Russie qui représente à elle seule 20 % de la production mondiale de gaz naturel et est également le plus gros exportateur, au deuxième rang avec la révolution du gaz de schiste étant devenu exportateur en Europe, les États-Unis d'Amérique, puis vient le Canada (troisième position) le Qatar quatrième position, l'Iran ayant été déclassé suite aux sanctions américaines, suivi de la Norvège, la Chine, l'Arabie Saoudite, et l'Algérie qui voient en neuvième position. Ces données doivent être interprétées avec précaution car on peut découvrir des milliers de gisements, mais non rentables selon les normes financières fonction des coûts d'exploitation et de l'évolution du prix international lui-même fonction de la demande et de la concurrence des énergies substituables. Quant à certains experts qui parlent d'un marché OPEP gaz à l'image de l'OPEP pétrole, il y a lieu de souligner que le marché du gaz n'est pas en ce mois d'août 2020, un marché mondial mais un marché segmenté par zones géographiques alors que le marché pétrolier est homogène, du fait de la prépondérance des canalisations, étant impossible qu'il réponde aux mêmes critères, la solution étant une coopération au sein du FPEG qui est constitué de 11 pays membres (5 en Afrique (Algérie, Égypte, Guinée équatoriale, Libye, Nigéria) -2 au Moyen-Orient (Iran, Qatar) -3 en Amérique du Sud (Bolivie, Trinité-et-Tobago, Venezuela) et la Russie, 9 pays non-membres ayant un statut d'observateur : l'Angola, l'Azerbaïdjan, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, la Malaisie, la Norvège, Oman et le Pérou, les États-Unis, un des premiers producteurs mondiaux de gaz, ne font en revanche pas partie du FPEG. Pour arriver un jour à un marché du gaz qui réponde aux normes boursières du pétrole (cotation journalière), il faudrait que la part du GNL passe de 30% à plus de 80%. D'ici là, car les investissements sont très lourds, tout dépendra de l'évolution entre 2020/2030/2040, de la demande en GNL qui sera fonction du nouveau modèle consommation énergétique mondial qui s'oriente vers la transition numérique et énergétique avec un accroissement de la part du renouvelable, de l'efficacité énergétique et entre 2030/2040 de l'hydrogène déclassera une grande part de l'énergie transitionnelle.

3.-Qu'en est il pour l'Algérie dont la production physique a chuté depuis 2008 et qui peine à exporter 50 milliards de mètres cubes gazeux avec une concurrence acerbée, les exportations d'après les statistiques internationales, ayant chuté en 2019 de près de 25% vers l'Europe, (pour 2020 avec la crise la baisse sera plus importante) en n'oubliant pas qu'avec les subventions et la forte demande, la consommation intérieure horizon 2030 risque de dépasser les exportations actuelles. La structure entre les exportations du gaz naturel à travers les deux grandes canalisations Medgaz via Espagne capacité, de 8 milliards mètres cubes gazeux et Transmed via Italie entre 35/40 milliards de mètres cubes gazeux, étant actuellement en sous capacité, représente environ 75% du total en direction de son marché principal l'Europe, et le GNL environ 25% qui lui procure plus de flexibilité. Pour le GNL, l'Algérie est fortement concurrencée par le GNL américain, russe, qatarite et récemment par l'Australie qui a dépassé le Qatar pour devenir le premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), tous ces pays ayant installé de grandes capacités deux à trois fois celle de l'Algérie. La concurrence est acerbée également pour le gaz par canalisation par la Russie le North Stream( 55 milliards de mètres cubes de capacité et le South Stream (capacité de 63 milliards de

mètres cubes gazeux), sans oublier les importantes découvertes en méditerranée avec la fameuse canalisation Israël/ Europe, opérationnelle en principe vers les années 2023/2025. N'oublions pas également la concurrence africaine dont la Nigeria (le projet du gazoduc Nigal avec l'Algérie étant au point mort) la Lybie quatre fois les réserves de pétrole de l'Algérie pétrole léger et entre 1500/2000 milliards de mètres cubes gazeux exploitées à peine 5%, porte de l'Europe, pour une population ne dépassant pas 7 millions d'habitants expliquant toutes les convoitises, et le Mozambique, le pays abritant les plus grandes réserves des pays d'Afrique de l'Est, avec près de 5 000 milliards de mètres cubes, sur deux blocs offshore dans la province de Cabo Delgado à l'extrême nord du pays et d'ici une 2025/2030, qui risque de devenir probablement le quatrième exportateur mondial de gaz. Pour pouvoir exporter en Asie, il faudra à Sonatrach contourner toute la corniche de l'Afrique posant la problématique de la rentabilité, outre les coûts d'exploitation, le coût de transport exorbitant. Il lui sera difficile de concurrencer la Russie avec le gazoduc Sibérie Chine, appelé « Power of Siberia », plus de 2.000 km à la frontière chinoise, acheminant chaque année en Chine 38 milliards de mètres cubes de gaz russe horizon 2024/2025, un contrat, estimé à plus de 400 milliards de dollars sur 30 ans, signé par Gazprom et le géant chinois CNPC. sans compter l'Iran et le Qatar proches de l'Asie. En fin de compte tout dépendra pour que l'Algérie pénètre le marché mondial du coût nécessitant un nouveau management stratégique de Sonatrach dont le compte d'exploitation depuis plusieurs décennies dépend fondamentalement de facteurs externes échappant à sa gestion interne, le vecteur prix international, ce qui a conduit d'ailleurs le président de la république à exiger une audit de cette société en précisant qu'ayant eu à diriger entre 1974/2015 quatre audits sur Sonatrach, assisté d'experts nationaux/internationaux et des cadres dirigeants de Sonatrach il nous été presque impossible de cerner les coûts réels par sections du fait de la faiblesse de comptabilités analytiques individualisées, Sonatrach rendant public des comptes consolidés à travers les comptes de transfert, voilant la rentabilité réelle des unités. Le prix au niveau mondial entre 2007/ et août 2020 a baissé de plus de 75%, beaucoup plus que le pétrole étant passé de 15/16 dollars pour le GLN à 4/5 dollars et de 9/10 dollars pour le gaz naturel -GN- ayant fluctué entre 2019/2020 pour la même entre 1,7 et 2,5 dollars le MBTU, étant coté le 06 août 2020 à 2,20 dollars le MBTU sur le marché libre. Mais récemment entre janvier 2020 et août 2020 a largement influé sur le compte d'exploitation de Sonatrach. Par ailleurs, l'on devra tenir compte de la cotation dollar/euro qui s'est dépréciée de plus de 11%, en raison des incertitudes de l'économie américaine et surtout du gonflement du déficit budgétaire le ramenant au prix constant de janvier 2020 à moins de 2 dollars le MBTU rendant non rentable certains gisements marginaux, dont le coût est élevé, par rapport à ses concurrents. Il en est de même du cours du pétrole coté le 08 août 2020 à 44,89 dollars le Brent où à prix constant de janvier 2020, le cours réel est de 39,95 dollars, le gain nominal étant contrebalancé par une hausse de la facture d'importation libellée en euros. En résumé, l'énergie, est au cœur de la souveraineté des États et de leurs politiques de sécurité et le monde s'oriente entre 2020/2030, inéluctablement vers un nouveau modèle de consommation fondé sur la transition énergétique. Les dynamiques économiques modifieront les rapports de force à l'échelle mondiale et affecteront également les recompositions politiques à l'intérieur des États comme à l'échelle des espaces régionaux, d'où l'importance de comprendre les enjeux géostratégiques énergétiques afin de trouver de solutions adéquates, loin des discours irréalistes.

BOUIRA, AGENCE DE L'AMÉLIORATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT

# Disponibilité du foncier pour le lancement des projets restants de l'AADL 2013

*Le secrétaire général de wilaya de Bouira, Dahou Mestapha, a rassuré, mercredi 22 juillet à Bouira, que le foncier « est disponible pour lancer les projets de logements restants » de l'AADL du programme 2013, expliquant à une délégation des souscripteurs au programme AADL 2013 que pour les projets AADL, le foncier est disponible, malgré qu'il pose un sérieux problème pour les autres types de logements à Bouira.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Plus de 200 souscripteurs à ce programme ont, dans la matinée du même mercredi, observé un sit-in devant le siège de la wilaya pour protester contre le retard et le non-lancement de quelques projets AADL à Bouira. « Nous voulons nos logements. Nous les attendons depuis 2013 », ont écrit les souscripteurs sur les pancartes qu'ils ont brandies lors de ce rassemblement.

Selon l'APS, les souscripteurs au programme AADL 2013 ont réclamé l'intervention des autorités locales pour booster la cadence des travaux et lancer tous les projets de cette formule, dite location-vente, à Bouira. Un membre de l'association locale des souscripteurs AADL, Bachir Sidi Ali,



a expliqué à l'APS que le projet des 384 unités AADL à Tiliouine (Lakhdaria), celui des 1.890 d'Ouled Bellil à Bouira, ainsi que le projet de plus de 1.000 logements de Sour El-Ghouzlane (sud de Bouira) ne sont toujours pas lancés.

Le représentant local de l'AADL, Hamza Belkaid, a, lors d'une réunion entre le secrétaire général de la wilaya et les représentants des protestataires, expliqué que les études sont en cours et que des avis d'appels d'offres nationaux ont été lancés pour attribuer prochainement ces trois projets (Ouled Bellil, Sour El Ghouzlane, et Tiliouine), rassurant que les bureaux d'études ont été choisis pour lancer ces projets. M. Belkaïd a, à propos du ralentissement de la cadence des travaux des projets en cours de réalisation, précisé qu'il est dû à quelques contraintes techniques et à la crise sanitaire de la Covid-19 que vit la wilaya et tout le pays.

Le directeur local de l'AADL a assuré que concernant le projet des 300 logements implantés à Herkat (ville de Bouira), les travaux ont été relancés

après un arrêt de quelques semaines. M. Dahou a expliqué, au sujet des 325 unités AADL du site de Belmahdi, à la sortie nord de la ville de Bouira, réalisées et achevées, et qui devaient être distribuées le 5 juillet dernier, que la remise des clés a été retardée, afin d'y apporter les dernières retouches, indiquant que ces 325 unités seront distribuées d'ici à la fin du mois d'août.

Les représentants des protestataires ont également soulevé le problème de choix de sites ainsi que le retard dans la prise en charge des recours introduits auprès de l'agence locale de l'AADL, a fait savoir l'APS, ajoutant que le directeur local de l'AADL a répondu que ces préoccupations seront transmises directement à la direction générale de l'AADL et soulignant que l'organisation d'une rencontre avec le directeur commercial de l'agence nationale (AADL) doit être prévue pour tenter de trouver les solutions idoines et définitives aux contraintes soulevées.

B. M.

OUARGLA, FUTUR CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

## Présentation de l'étude préliminaire

L'étude préliminaire du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla a été présentée lundi par le bureau d'études techniques en charge de l'opération lors d'une réunion présidée par les autorités locales au siège de la wilaya.

Le bureau d'étude propose la création d'un CHU moderne d'une capacité d'accueil de 400 lits, supporté technologiquement par une organisation fonctionnelle, flexible et adaptable, et doté d'un équipement hospitalier dans toutes ses variables, démographique, infrastructurelle, info-communication et synergie avec la formation universitaire, ont expliqué aux présents les représentants du bureau d'étude.

Implanté dans le flanc Ouest de la ville d'Ouargla sur une surface de 23,50 hectares et d'une extension de 7,50 hectares, relevant du domaine privé, ce projet, qui disposera de diffé-

rentes installations, dont des pôles d'hospitalisation, un service des urgences médico-chirurgicales, un bloc pédagogique et des logements d'astreinte, permettra d'assurer les conditions de confort, dans un environnement sain et sécurisé, pour le personnel médical et les malades et leurs accompagnateurs, a-t-on expliqué.

Le futur CHU d'Ouargla sera concrétisé conformément à un mode d'architecture répondant aux spécificités oasiennes, culturelles et bioclimatiques de la région, avec l'intégration des énergies renouvelables et la végétalisation des espaces extérieurs, a-t-on signalé.

Présidée par les autorités locales, cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des membres de l'exécutif, des élus locaux, représentants de la société civile et des acteurs de nom-

breux secteurs, a pour objectif de présenter, en plénière, cette étude en vue d'obtenir des propositions et d'apporter des modifications, avant de valider la mouture finale de l'étude de ce projet d'utilité publique.

Lors de la rencontre, le wali d'Ouargla, Aboubakr Assadik Boucetta, a mis en relief l'importance de la réalisation de cette structure hospitalière pour la promotion des prestations de santé dans la région, tout en permettant de soulager les patients de la contrainte des pénibles et longs déplacements.

Le futur CHU permettra également de satisfaire les besoins de la Faculté de médecine qui sera renforcée par 2.000 places pédagogiques, dont les travaux de construction sont en cours de réalisation.

APS

ORAN

## Don de moyens de prévention sanitaire de Sonatrach à l'EPH El Mohgoun

Un lot de différents moyens de prévention sanitaire a été remis, samedi 25 juillet, par des représentants locaux de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach à l'établissement public hospitalier (EPH) El Mohgoun (Arzew), dans le cadre d'une initiative visant à contribuer dans les efforts de lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Il s'agit d'une opération de solidarité au profit de l'EPH El Mohgoun (Arzew), comprenant 15.000 masques de protection, 17.000 flacons de gel hydro-alcoolique, 900 litres de désinfectants de surface, 200 paires de gants et une quantité de savon nettoyant de surface ainsi que des blouses médicales de protection, offerts par les unités de liquéfaction et séparation de gaz, a indiqué, à l'APS, Mohamed Lyès Baâli, directeur régional des affaires sociales d'Oran de Sonatrach, assurant que cette opération de solidarité au profit de cet établissement hospitalier, l'unique dans la daïra d'Arzew, sera suivie par d'autres initiatives.

La cérémonie de remise de ce don de solidarité s'est déroulée au siège de l'EPH El Mohgoun, en présence du directeur de cet établissement hospitalier, du chef de daïra d'Arzew et du président de l'APC.

De son côté, le directeur du siège Aval (activités de liquéfaction et séparation du gaz de Sonatrach), basé à Oran, Brahim Guessoum, chargé de superviser cette opération de solidarité, a estimé que cette initiative se veut un soutien aux personnels de la santé de l'EPH El Mohgoun, qui sont en première ligne dans la lutte contre le Covid-19 et leur permet, sur le terrain, de se protéger et s'acquitter davantage de leur mission.

Pour sa part, le directeur de l'EPH El Mohgoun, Abdellah Mehdaoui, qui a salué l'initiative, a relevé à l'occasion les besoins de son établissement hospitalier davantage de moyens pour une gestion optimale et afin de faire face aux cas Covid19 dans la région d'Arzew, notamment en équipements de réanimation, tels que les respirateurs et les moniteurs de surveillance.

APS

## MINES

# Un potentiel à valoriser

« Les premières données montrent que le pays dispose d'un nombre important de substances minérales pouvant contribuer à créer beaucoup de valeur ajoutée et d'emplois pour l'économie nationale », a récemment déclaré le ministre en charge du secteur, Mohamed Arkab.

« Les premières données montrent que le pays dispose d'un nombre important de substances minérales pouvant contribuer à créer beaucoup de valeur ajoutée et d'emplois pour l'économie nationale », a récemment déclaré le ministre en charge du secteur, Mohamed Arkab.

Mais l'Algérie a-t-elle les moyens de sa politique concernant la réhabilitation des mines ? Si le domaine minier n'est exploré qu'à hauteur de 50%, commente M. Benamirouche, chercheur au Cread, ce qui donnera la possibilité pour réaliser de nouvelles découvertes, les taux de renouvellement et de récupération sont faibles. L'universitaire analyse : « Si des avantages fiscaux additionnels sont accordés, cela engendre moins de recettes pour l'Etat et s'oppose aussi à



l'objectif de contrôle des réserves pétrolières ». Et d'ajouter : « L'amélioration de l'attractivité du domaine minier n'est pertinente qu'avec la sophistication des exportations hors hydrocarbures pour balancer le déclin des réserves, donc de production et des exportations pétrolières. » Ce nouveau cap en faveur du secteur minier n'est pas conjoncturel. Ali Kefäifi, spécialiste des questions énergétiques, dans un récent entretien à Liberté, indique que cette démarche « ne peut qu'être le choix réfléchi

d'une politique de long terme. En considérant seulement le potentiel minéral algérien en surface, sans parler du potentiel minier souterrain, l'Algérie pourrait accéder dès 2025-2030 au statut de grande puissance minière, et ce pendant un demi-siècle, voire un siècle ». Pour cette politique minière, « il est clair qu'il ne s'agit pas seulement d'évaluer le potentiel du domaine minier national mais d'une politique globale (validation de la prospection, exploration, développement, minéralurgie), nonobstant les

autres étapes de la chaîne de valeur minière (métallurgie, industries aval, autres secteurs économiques).

Toutefois, note M. Kefäifi, malgré son « insolente richesse minière, l'Algérie se classe derrière nos voisins, pourtant bien moins dotés, tels le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie ou le Mali et le Niger. De plus, elle n'exerce aucune attractivité vis-à-vis des investisseurs étrangers, généralement friands de wolfram, d'étain, de coltan et autres métaux précieux depuis longtemps évalués dans le Hoggar ». Rappelons qu'une feuille de route en cours de mise en œuvre dans le secteur des mines, comprenant notamment la révision de la loi régissant le secteur et l'organisation d'assises nationales des mines afin de fournir à terme l'économie nationale en matières premières actuellement importées. En termes de chiffres, le premier responsable du secteur avait indiqué que 12 substances minérales seront bientôt produites en Algérie au profit de l'industrie nationale. De plus, des assises des mines seront organisées entre fin 2020 et début 2021, afin de permettre aux acteurs du secteur de débattre des questions qui découleront de la large consultation des experts de la stratégie permettant de développer le domaine minier.

R. E.

## RESSOURCES EN EAU

## Le barrage de Béni Haroun équipé d'installations parasismiques

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Barraki, a affirmé sur le site du barrage de Béni Haroun qui se trouve à l'extrême Nord de la wilaya de Mila que "cet ouvrage hydrique est équipé d'installations parasismiques le rendant capable de supporter de fortes secousses". Accompagné du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, et du ministre des Travaux Publics, Farouk Chiali, Barraki a précisé que "les chiffres et données présentés aujourd'hui par les responsables de cette infrastructure hydraulique assurent que le barrage

est dans un état excellent et n'a pas été affecté par les deux secousses telluriques enregistrées". Il a également indiqué que "les équipes techniques poursuivent l'examen du barrage", invitant les citoyens de la wilaya à se rassurer. Le ministre a, en outre, infirmé "la rumeur relative au vidage du barrage et a écarté l'hypothèse que le barrage soit la cause de deux secousses de vendredi".

Il a affirmé à ce propos que "les spécialistes rejettent la théorie selon laquelle des infiltrations des eaux de barrage au fond de la terre seraient la

cause de séismes", ajoutant que "si cela était vrai, plusieurs séismes auraient été enregistrés à Mila depuis la mise en eau de ce barrage en 2003". Concernant l'impact des deux secousses sur les autres ouvrages hydrauliques, le ministre a déclaré que des canalisations d'approvisionnement en eau ont été affectées et les travaux sont en cours pour réparer ces pannes qui devront "toutes être réparées aujourd'hui ou au plus tard demain matin et permettre un retour à la normale de la distribution de l'eau". La délégation ministé-

rielle a suivi un exposé sur le barrage de Béni Haroun et sur les multiples systèmes de son contrôle y compris celle de pointe consistant en "la surveillance de la dynamique du barrage par satellite". Au début de sa visite, la délégation ministérielle a suivi au siège de la wilaya un exposé du bilan préliminaire sur les constructions affectées par les deux secousses de vendredi et s'est rendue à la cité El Kherba pour y constater les effets du séisme et écouter les préoccupations des citoyens.

R. E.

## NUMÉRISATION

## Le Groupe Serport lance la plate-forme d'échanges de données informatisée

« Serport a engagé une transformation numérique des ports pour moderniser les services proposés et optimiser la gestion », a affirmé le groupe portuaire dans un communiqué publié par l'EPAL (entreprise portuaire d'Alger). Dans ce contexte, Serport a fait savoir que cette réflexion est basée sur certains axes à savoir une meilleure visibilité de la relation client, une meilleure gestion de l'information, une croissance des activités ainsi qu'une meilleure maîtrise des coûts et des temps de passages portuaires pour ce qui concerne ses missions. Cette pla-

teforme lancée récemment est mise en exploitation depuis le 28 juillet écoulé est accessible via un portail web dédié aux usagers des entreprises portuaires [www.g-serport.dz](http://www.g-serport.dz), précise la même source. Au lancement, elle permet la déclaration électronique du manifeste, la déclaration électronique des annonces navires et la consultation en temps réel des situations des navires au niveau de tous les ports comme elle permet la consultation en temps réel des résolutions des CPN au niveau de tous les ports. Par ailleurs, la plateforme dispose de deux menus permet-

tant aux usagers de demander une assistance ou de proposer des suggestions via une interface disponible.

« C'est une plateforme web dynamique, portable et fluide à laquelle les usagers peuvent se connecter de n'importe quelle station afin de saisir, d'importer ou de consulter les données », a affirmé la source, assurant que l'accès à cet espace web est sécurisé via des comptes nominatifs dédiés pour chaque usager (login de connexion et mot de passe unique). Par la mise en place d'une plateforme d'échanges de données informatisées

aux profits des usagers et de l'ensemble des ports, « le Groupe convoite de digitaliser les pratiques afin d'aller vers un système communautaire », lit-on dans le document. Le groupe portuaire considère par ailleurs que l'automatisation numérisée des processus de la logistique portuaire et la dématérialisation des procédures demeure un outil stratégique permettant de réagir rapidement et de répondre aux besoins de leurs clients, ainsi qu'une meilleure interactivité au sein de la communauté portuaire.

R. E.

L'UE RÉAFFIRME SA POSITION

# « Le Sahara occidental est un territoire non autonome »

*Le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep Borrell, a réaffirmé que l'UE « considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final sera déterminé par le résultat du processus de l'Onu en cours ».*

Dans une nouvelle réponse écrite à la question que lui a adressée l'eurodéputée polonaise, Mme Janina Ochojska, M. Borrell a déclaré récemment que « la position de l'UE concernant le Sahara occidental (occupé par le Maroc depuis 1975) est pleinement alignée sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu ». A cet effet, M. Borrell a souligné que « l'UE considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final sera déterminé par le résultat du processus de l'ONU en cours », tout en réaffirmant le soutien de l'UE au processus des Nations unies. Outre cette réponse, la position de principe de l'UE quant au conflit sahraoui a été, récemment, exprimée, à maintes reprises (les 3, 7 et 13 juillet 2020), dans des réponses écrites aux questions parlementaires adressées par des députés européens, tous groupes politiques confondus, au chef



de la diplomatie européenne l'interpellant sur l'occupation du Sahara occidental et l'exploitation illégale de ses ressources naturelles ainsi que les violations récurrentes des droits de l'Homme et la torture pratiquée à grande échelle à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Pour rappel, Mme Ochojska, du Parti populaire européen, première force politique au Parlement européen, a, dans sa question datée du 6 mai dernier, critiqué la politique de la Commission européenne vis-à-vis du conflit au Sahara occidental. Mme Ochojska a rappelé, dans ladite question, qu'« une partie importante du Sahara occidental est occupée et exploitée par le Maroc en violation du droit international depuis près de 45 ans », ajoutant que cela se

fait « au mépris des intérêts de la population locale, dont les droits fondamentaux ont été violés à plusieurs reprises ». Elle a également souligné qu'à travers de nombreuses résolutions, l'Onu a insisté sur la nécessité de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et rappelé le verdict de la Cour de justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016, consacrant l'inapplicabilité des accords UE-Maroc au Sahara occidental, en raison de son statut « distinct et séparé » du Royaume du Maroc. La politique actuelle de la Commission européenne a été ainsi pointée du doigt par l'eurodéputée polonaise, qui a déploré l'autorisation par cette dernière de l'application des accords UE-Maroc au territoire sahraoui, et ce, malgré la

clarté de la décision de justice européenne qui ne souffre aucun amalgame à ce sujet.

Elle s'est, dans le même contexte, interrogée sur les moyens de contrôle dont dispose l'exécutif européen pour s'assurer que « les accords UE-Maroc existants, dans la mesure où ils couvrent le Sahara occidental, sont mis en œuvre dans l'intérêt du peuple sahraoui ».

L'eurodéputée s'est enfin interrogée sur les mesures prises par la Commission européenne dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 dans « la partie occupée du Sahara occidental », tout en demandant la mobilisation des moyens nécessaires pour garantir que l'aide de l'UE parvienne effectivement au peuple sahraoui.

## PALESTINE

### L'Onu sera saisie sur les violations israéliennes

Un haut responsable palestinien a déclaré jeudi que la Palestine allait adresser des courriers officiels aux Nations unies au sujet de violations israéliennes perpétrées contre le peuple palestinien dans son territoire. Un haut responsable palestinien a déclaré jeudi que la Palestine allait adresser des courriers officiels aux Nations unies au sujet de violations israéliennes perpétrées contre le peuple palestinien dans son territoire. Omar Awadallah, chef de l'administration publique pour les organisations de défense des droits de l'Homme de l'Onu au ministère palestinien des Affaires étrangères, a ainsi accusé Israël d'accroître ses violations contre le peuple palestinien. « Nous informerons le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, du plan d'annexion d'Israël et de la construction croissante de colonies illégales », a-t-il déclaré à des journalistes. Il n'a pas précisé quand ces courriers seraient envoyés.

Par ailleurs, le Président palestinien Mahmoud Abbas a présidé ce jeudi une réunion du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Ramallah en Cisjordanie. « La direction palestinienne est plongée dans un cycle permanent de réunions afin de suivre cette situation dangereuse qui menace la cause palestinienne, principalement le plan israélien d'annexion de certaines zones de la Cisjordanie », a-t-il déclaré à la radio Voix de la Palestine.

Agences

## LIBAN

### Le Premier ministre va proposer des élections législatives anticipées

Alors que des milliers de personnes manifestaient leur colère samedi 8 août à Beyrouth contre le pouvoir en place après la double explosion qui a frappé la capitale libanaise, le Premier ministre Hassan Diab a annoncé qu'il allait proposer des élections législatives anticipées.

Seules « des élections anticipées peuvent permettre de sortir de la crise structurelle », estime le chef du gouvernement libanais. Dans un discours télévisé, Hassan Diab a appelé ce samedi « toutes les parties politiques à s'entendre sur l'étape à venir ». Leurs responsables « n'ont pas beaucoup de temps, je suis prêt à continuer à assumer mes responsabilités pendant deux mois jusqu'à ce qu'ils se mettent d'accord », a-t-il ajouté.

Le Premier ministre, qui a formé son cabinet en janvier après la démission de Saad Hariri fin octobre sous la pression d'un mouvement de protestation populaire, a ajouté qu'il soumettrait sa proposition lundi au Conseil des ministres.

Cette annonce est intervenue alors que des milliers de Libanais manifestaient depuis la mi-journée dans le centre-ville de Beyrouth, demandant des comptes au pouvoir après l'explosion au port de la capitale mardi qui a dévasté des quartiers entiers et qui a fait plus de 150 morts et 6 000 blessés. Ce rassemblement a dégénéré par endroits dans la soirée avec des violences entre manifestants et forces de l'ordre, tandis que d'autres protestataires occupaient pendant quelques heures le ministère des Affaires étrangères, le proclamant « quartier général de la Révolution ». Le bilan des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre est de un mort, un agent de police, et 223 blessés.

#### Démissions

A la colère de la population s'ajoute à celle de personnalités politiques. Plusieurs députés ont ainsi démissionné ce samedi pour dénoncer « l'incurie et la corruption du pouvoir », rapporte notre correspondant à

Beyrouth, Paul Khalifeh. Parmi eux, le chef du parti chrétien Kataëb Samy Gemayel a annoncé sa démission avec les deux autres représentants de sa formation au Parlement, à l'issue des obsèques du secrétaire général de ce parti tué lors de la double explosion. La députée indépendante Paulette Yacoubian a aussi démissionné, appelant ses collègues à lui emboîter le pas dès lundi.

Le député druze Marwan Hamadé avait été le premier à ouvrir le bal en claquant la porte du Parlement dès mardi soir, quelques heures seulement après la catastrophe.

Le chef du parti chrétien des Forces libanaises, Samir Geagea, a quant à lui annoncé que ses députés ne démissionneraient que si des élections anticipées étaient organisées le jour suivant. A ce stade de la crise, pas de signes de démission non plus du côté du plus grand bloc sunnite dirigé par l'ancien Premier ministre Saad Hariri ou du chef druze Walid Joumblatt.

Agences

CHAMPIONNATS : RÉUNION DU BF CE MATIN

# Plusieurs dossiers à l'ordre du jour

Une semaine après l'annonce de l'arrêt définitive de la saison footballistique, le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra ce matin (10h00) une réunion en son siège à Dély-Ibrahim.

PAR MOURAD SALHI

Plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour de la réunion au cours de laquelle les présents vont d'abord adopter le procès-verbal du 15 juillet dernier et qui concerne l'issue de la saison footballistique. Après consultations écrites, le Bureau fédéral a décidé d'annoncer la fin du Championnat avec la consécration du CR Belouizdad. A l'arrêt depuis le 16 mars dernier à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19), les différents Championnats, toutes catégories confondues sont appelés à préparer, d'ores et déjà, la prochaine saison footballistique.

Une chose est sûre, plusieurs responsables de clubs y compris le président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar, ont critiqué la démarche initiée par la FAF, de recourir à la consultation écrite, alors que le Bureau fédéral possède toutes les prérogatives pour prendre n'importe quelle décision dans ce sens et gagner du temps.

Par la suite, les présents à cette réunion vont assister à des exposés sur les rapports de toutes les Ligues. Il s'agit



surtout de la Ligue de football professionnel (LFP), Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ligue inter régions de football (LIRF), Ligue de football féminin (LNFF) et Ligue de football Futsal.

Les membres du Bureau fédéral vont prendre aussi connaissance des rapports des différentes commissions (finances, Coupe d'Algérie, médicale, Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019.

Selon le dernier rapport de la Fédération algérienne de football (FAF), Vingt-trois (23) clubs professionnels sur trente-deux (32) sont concernés par les dettes, dont sept (07) de Ligue 1 (soit 44%) et les seize (16)

de Ligue 2 (soit 100%). Le montant de dettes des sept (07) clubs de Ligue 1 est de 223 millions de dinars, alors que le montant global des dettes de la Ligue 2 est de plus de 541 millions de dinars, avec 72 millions de dinars qui concernent d'anciennes dettes de deux ex-clubs professionnels.

La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale, en l'occurrence Kheireddine Zetchi, et verra la participation, entre autres, des présidents de toutes les Ligues. Ces derniers sont attendus à présenter les rapports d'activité de leurs instances respectives.

Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

M. S.

QATAR

## Bounedjah passeur face Al Duhail

Dans le choc de la journée au Qatar, Al Sadd a affronté le leader Al Duhail et les coéquipiers de Baghdad Bounedjah l'ont emporté sur le score de 1-0. L'attaquant international algérien était derrière l'unique but de la rencontre lorsqu'il a profité d'un ballon mal repoussé par le gardien sur une frappe, Bounedjah tend le pied et la balle arrive sur son coéquipier Tabata qui a inscrit l'unique but de la rencontre à la 23e minute.

L'ancien de l'USM Harrach n'a toujours pas marqué depuis la reprise mais sa contribution a été d'une grande importance pour son équipe qui a remporté la rencontre sur la plus petite des marges et relance l'intérêt du Championnat.

NICE

## Gouri buteur une nouvelle fois en amical

L'attaquant franco-algérien Amine Gouri a marqué une nouvelle fois pour Nice lors d'une défaite 4-1 face à Salzburg.

L'ancien attaquant de l'Olympique Lyonnais a ouvert le score dès la 6e minute de jeu lorsqu'il a joué un corner à deux avant de tromper tout le monde d'un centre-tir qui a terminé sa course dans la lucarne.

Mais Nice s'est incliné lourdement lors de ce match sur le score de 4-1 face à la formation autrichienne et avec la présence de Youcef Atal qui a eu des difficultés durant ce match surtout en deuxième période à l'instar de toute son équipe.

FOOTBALL

## 13 ans après, la JSM Tiaret retrouve le 2<sup>e</sup> palier

La JSM Tiaret est revenue de très loin cette saison en parvenant à accéder en Ligue deux de football, un palier qu'elle a quitté depuis 13 années pendant lesquelles cette équipe a bu le calice jusqu'à la lie.

En effet, Ezzarga, qui a jadis enfanté de grands joueurs à l'image du feu Tahar Benferhat, a commencé il y a plus d'une décennie sa traversée du désert, ce qui lui a valu de toucher le fond en descendant jusqu'à la division inter-régions.

Ce n'est d'ailleurs que lors de l'exercice 2017-2018 que cette équipe a commencé à voir le bout du tunnel en décrochant haut la main son accession en division nationale amateur. A l'époque, l'intervention des autorités de la wilaya de Tiaret a donné ses fruits, après avoir contribué grandement à la régularisation des dettes du club qui étaient souvent à l'origine du blocage de ses comptes.

L'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante, à sa tête Ahmed Feghouli, a également contribué à ce retour au-

devant de la scène de la JSMT qui commençait à voir grand, surtout après la réouverture du stade Kaid-Ahmed avec un nouveau look, et ce après plusieurs années de fermeture.

### Développement du football amateur : la Fifa retient le dossier de la FAF

Les gars de Tiaret pouvaient dès lors compter sur leurs milliers de fans dans leur quête de la montée en Ligue 2 lors de l'exercice suivant (2018-2019), eux qui piaffaient d'impatience pour renouer avec l'ambiance de leur stade fétiche dont la capacité d'accueil dépasse les 30.000 spectateurs.

Tout a continué d'ailleurs à sourire à cette formation, qui a terminé leader de son groupe Ouest à l'issue de la phase aller, et avec un écart considérable sur ses poursuivants. Seulement, les vieux démons n'ont pas tardé à faire leur retour, ce qui a valu au club un enchaînement de mauvais résultats avant de perdre la première place,

synonyme de montée en Ligue 2, au profit de l'OM Arzew.

### Remettre de l'ordre dans la maison

La crise a perduré durant l'été passé et a été accentuée par la démission du président Feghouli, qui a laissé sa place à un directoire, à sa tête son neveu Boumediene Sofiane. L'arrivée d'une nouvelle direction n'a pas provoqué le déclic tant souhaité, puisque le club a terminé dans la zone rouge la phase aller de cette saison, au terme de laquelle les six premiers devaient cette fois-ci accéder au deuxième étage à la faveur du changement du système pyramidal de la compétition. Voyant que leur équipe était en passe de rater cette chance inouïe de retrouver le deuxième palier, les nouveaux dirigeants ont fait appel à un entraîneur expérimenté, en la personne d'Abdellah Mecheri. Ce dernier, qui a ramené dans ses bagages pendant le mercato hivernal quelques nouveaux joueurs, a réussi à donner un nouveau

souffle à la JSMT qui, au moment de l'interruption du championnat en mars dernier à cause du nouveau coronavirus, occupait la 6e place au classement. Cette position a finalement suffi au bonheur de cette formation de l'Ouest du pays, en figurant parmi les heureux lauréats déclarés par la Fédération algérienne de football (FAF) à l'issue de la réunion de son bureau fédéral, il y a quelques jours, au terme de laquelle il a été mis fin précocement aux différentes compétitions à cause de la crise sanitaire.

A présent que la JSMT a décroché son billet pour l'antichambre de l'élite, la joie de la montée ne devrait pas faire oublier à la famille du club la nécessité de remettre de l'ordre dans la maison, insiste-t-on dans l'entourage de ce dernier, où l'on croise déjà les doigts après que la mission du directoire soit arrivée à terme, ce qui nécessite l'élection d'un nouveau président et son comité directeur. Et c'est de la réussite de ce processus que dépend l'avenir d'"Ezzarga", estime-t-on.

**ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR**



21h00



Obélix est tombé amoureux de la belle Falbala, qui est déjà fiancée à Tragicomix. Le brave tailleur de menhirs a le cœur brisé mais les deux tourtereaux sont enlevés par les Romains pour être offerts à César lors de son triomphe. Emmenés de camps en camps, ils finissent dans une prison de Rome en attendant d'être livrés aux fauves. Astérix, Obélix et Idéfix partent à leur recherche et s'engagent dans la légion où ils sèment la pagaille. Arrivé à Rome, Astérix perd sa gourde de potion magique et est fait prisonnier à son tour. Obélix le libère et les deux hommes deviennent gladiateurs dans l'école du cruel Caius Octus

**INSPECTEUR BARNABY  
TUER AVEC MODÉRATION**



21h00



Lors d'une dégustation de vin sur le domaine viticole des Carnevon, une invitée fait un malaise et décède. L'autopsie révèle qu'elle a été empoisonnée avec un fertilisant utilisé pour la vigne. Douze autres convives ont été hospitalisés. L'exploitation appartient à Diane et William Carnevon. Selon la légiste, le poison était contenu dans certains verres ; il s'agirait donc d'un acte délibéré. Par ailleurs, Diane et William Carnevon reçoivent régulièrement des menaces d'une association de femmes d'agriculteurs de la région. La responsable du groupe, Elspeth Rice, informe l'inspecteur Barnaby que l'exploitation du domaine viticole met en péril l'écosystème

**LUCKY MAN DERRIÈRE LES MENSONGES**



21h00



Le corps d'un chauffeur de taxi est découvert dans le Regent's Canal. En l'absence de trace de lutte, Harry pense qu'il s'agit d'un suicide, mais les images de la caméra de sécurité du taxi laissent penser qu'il s'agit d'un meurtre. Harry commence à se méfier d'Isabella

**LES FUGITIFS**



21h00



Libéré de prison après quatorze ans de détention pour braquage et autres vols, Jean Lucas est bien décidé à se ranger, mais le commissaire Duroc, qui n'en croit pas un mot, décide de le prendre en filature. De son côté, François Pignon, chômeur, n'a plus d'argent pour soigner Jeanne, sa petite fille, qui reste muette depuis la mort de sa mère. Il décide alors de s'attaquer à une banque mais l'affaire est menée si maladroitement que la police a tôt fait de cerner l'établissement. Pignon prend alors un otage, Jean Lucas, qui était entré à la banque pour ouvrir un compte. Dépité, et pour éviter de retourner en prison, Lucas prend la direction des opérations



**LA SÉLECTION  
DU MIDI LIBRE**

**L'HÉRITIÈRE**



21h00



New York au XIXe siècle. Le riche docteur Sloper, veuf, désespère de marier sa fille Catherine, qui ne brille ni par sa grâce ni par sa conversation. Lors d'un bal, cette dernière est courtisée par Morris Townsend, un jeune homme aussi beau que désargenté. Quelque temps plus tard, Morris demande la main de Catherine. Mais le docteur Sloper, persuadé d'avoir affaire à un coureur de dot, la lui refuse et entraîne sa fille en Europe. À leur retour, les amoureux se retrouvent, toujours déterminés à se marier. Menaçant sa fille de la déshériter, le père de Catherine lui avoue le fond de sa pensée : au regard de ses attraits limités, Morris ne peut que convoiter sa fortune

**LA TÉLÉ DES ANNÉES 80,  
LES DIX ANS QUI ONT  
TOUT CHANGÉ**



21h00



De 1985 à 1989, tout s'accélère. En plus de la quatrième chaîne fraîchement lancée naissent la Cinq et M6. Mais cela ne s'arrête pas là : Francis Bouygues, le roi du béton, décroche à la surprise générale TF1 ! En 1985, la star, c'est Patrick Sabatier. Il est l'homme des nouveaux concepts comme «Le jeu de la vérité» ou «Avis de recherche». À partir de 1987, on passe son temps à chanter. Il y a jusqu'à cinq émissions de variétés par semaine dont les emblématiques «Sacré soirée», «Lahaye d'honneur» et «Champs-Élysées». C'est aussi le moment où des animateurs osent tout : Christophe Dechavanne avec «Ciel, mon mardi !» ou Thierry Ardisson dans «Bains de minuit»

**MINCE ALORS !**



21h00



Nina est jeune, jolie et ronde. Malheureusement, son mari Gaspard n'aime que les femmes très minces. Pour plaire à son mari, Nina accepte à contrecœur son nouveau cadeau : une cure d'amincissement à Brides-les-Bains... Là-bas, elle va faire la connaissance de Sophie, une belle avocate marseillaise qui veut tout contrôler, son corps, comme son cœur. Et d'Émilie, une mère de famille enveloppée qui clane partout que «Big is beautiful» alors que sa vie amoureuse est à l'arrêt et que son poids commence à la mettre en danger. La rencontre des ces trois personnalités va faire des étincelles

**MOTIVE**



21h00



Le magnat du bâtiment Neville Montgomery vient de perdre sa fille London. Le cadavre de celle-ci a été retrouvé dans une ruelle. London Montgomery avait fait de nombreux séjours en cure de désintoxication. Tout laisse à penser qu'il s'agit d'une overdose. Or le rapport du médecin légiste, Betty Rogers, révèle qu'elle a inhalé du «tétroxyde d'osmium», une poudre hautement toxique. Meurtre ou suicide ? La jeune femme s'était rendue à une soirée qu'elle avait quittée vers vingt deux heures. Elle s'y était disputée avec un certain Franco Vega qui n'est autre que le père d'Oscar Vega de la Crime !

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h23
Dohr	12h53
Asr	16h40
Maghreb	19h49
Icha	21h17

### LIGUE 1

## L'ENTRAÎNEUR ZEGHDOUD DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE AU NAHD

L'entraîneur Mounir Zeghdoud a donné son accord de principe, pour diriger la barre technique du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football), en attendant de finaliser l'opération "dans les prochains jours", a appris l'APS hier, de l'intéressé. "J'ai donné mon accord de principe au Nasria, en attendant de rencontrer dans les prochains jours le président Bachir Ould Zmirli, pour discuter et finaliser les modalités du contrat. Il s'agit d'un bon challenge pour moi", a indiqué Zeghdoud. L'ex-défenseur international (49 ans) dirigeait son ancien club l'USM Alger, avant la suspension du championnat décidée le 16 mars dernier, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Son contrat avec les "Rouge et Noir" est arrivé à terme automatiquement, à l'issue de la décision de la Fédération algérienne (FAF) de mettre définitivement fin à l'exercice 2019-2020. Sollicité par la direction de l'USMA pour faire partie du nouveau staff technique, dirigé par le Français François Ciccolini, Zeghdoud a décliné la proposition, refusant l'idée d'être relégué au poste d'entraîneur adjoint. "Dès l'officialisation de mon engagement avec le NAHD, je dois penser à préparer la saison prochaine, même si aucune date de reprise des entraînements n'a encore été fixée. Sur ce registre-là, la période de préparation d'intersaison devra s'étaler excep-



tionnellement au-delà de 45 jours, car nous devons effectuer d'abord un travail psychologique de fond, vu que les joueurs sont inactifs depuis presque cinq mois, ce qui est très long à gérer", a-t-il ajouté. Avant de conclure : "Dans le cas où les frontières seront rouvertes, nous allons effectuer notre stage de préparation en Tunisie, en respectant bien évidemment les règles sanitaires d'usage.

Sinon, nous serons obligés de rester au pays et de nous adapter à la situation". Relégué avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'Assemblée générale de la FAF, du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation.

### LIBAN

## DÉMISSION DE LA MINISTRE DE L'INFORMATION

La ministre de l'Information libanaise, Manal Abdel Samad, a annoncé hier sa démission du gouvernement, après l'explosion meurtrière et dévastatrice du port de Beyrouth, qui a fait au moins 158 morts et plus de 6.000 blessés, rapporte les médias locaux.

"Après l'énorme catastrophe de Beyrouth,

je présente ma démission du gouvernement", a déclaré la ministre lors d'une brève allocution télévisée. "Je m'excuse auprès des Libanais, nous n'avons pas pu répondre à leurs attentes", a-t-elle conclu. L'énorme déflagration mardi, dans un entrepôt du port de la capitale libanaise, a fait au moins 158 morts, 6.000 blessés,

des dizaines de disparus et des centaines de milliers de sans-abris, selon un dernier bilan officiel. L'explosion dévastatrice a suscité la colère des Libanais, dont des milliers ont manifesté samedi dans le centre de Beyrouth, réclamant des comptes aux dirigeants politiques, avaient rapporté les médias.

## EXPLOSION DE BEYROUTH Kamel Fenniche exprime sa solidarité

Le président du Conseil constitutionnel (CC) algérien, Kamel Fenniche, a exprimé sa "solidarité absolue" avec le peuple libanais, qui traverse "un moment dur de son histoire", suite à la double explosion au port de Beyrouth, a indiqué hier, un communiqué du CC. "Le président du Conseil constitutionnel algérien a adressé un message de condoléances, en son nom et aux noms des membres du Conseil constitutionnel, à son homologue libanais Tannous Mechleb, et à travers lui aux familles des victimes de l'explosion survenue mardi le 4 août 2020 au port de Beyrouth", a précisé la même source. M.Kamel Fenniche a exprimé "sa solidarité absolue" avec le peuple libanais qui traverse "un moment dur" de son histoire, suite à cet "événement tragique, priant Dieu de couvrir les victimes de sa miséricorde et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Le président du CC a également exprimé "sa conviction et sa foi en la volonté du peuple libanais de surmonter cette tragédie et de reconstruire la ville de Beyrouth et de lui redonner son calme et sa splendeur".

## IL A ÉTÉ VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE MORTEL À NANCY

## L'entraîneur Rachid Belhout n'est plus

L'entraîneur algérien de football, Rachid Belhout, a trouvé la mort dans un accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche en France, rapporte le journal en ligne belge l'Avenir.net. Belhout, 76 ans, est mort dans une collision frontale près de la frontière franco-belge, alors qu'il revenait du mariage d'une de ses nièces, dans la région de Nancy, précise la même source. Deux de ses frères se trouvaient à bord du véhicule. Un a également perdu la vie et l'autre a été grièvement blessé, ajoute le journal belge. Né en 1944 à Sétif, Rachid Belhout s'est installé très tôt en Belgique, où il a débuté sa carrière d'entraîneur. Après avoir dirigé plusieurs équipes dans ce pays et au Luxembourg, il a eu une première expérience en Algérie avec le club de sa ville natale, l'Entente de Sétif, en 2005-2006. Il entraînera par la suite plusieurs clubs algériens, dont l'ASO Chlef, la JS Kabylie, l'USM Alger, le CS Constantine et le MC El Eulma. En 2011, il a gagné la Coupe d'Algérie avec la JSK. Il a aussi pris en main deux équipes tunisiennes, l'US Monastir et l'Olympique de Béja. Avec ce dernier club, il a remporté la Coupe de Tunisie en 2010.

### BILAN DU CORONAVIRUS DE CE DIMANCHE EN ALGÉRIE

## 521 nouveaux cas confirmés et 9 autres décès

521 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés, en 24 heures en Algérie, portant ainsi le nombre total des cas à 35.214, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé. 9 autres décès ont été enregistrés, hier dimanche. Ce qui donne un total de 1302 depuis le début de cette pandémie en Algérie.

Le Dr Fourar rappelle à chaque fois, la nécessité de respecter les mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.



### PSYCHOTROPES-ORAN

## Démantèlement d'un groupe de malfaiteurs

Les policiers ont mis fin, à Oran, à l'activité d'un réseau criminel composé de quatre éléments ayant créé un atelier de fabrication et de contrefaçon de comprimés psychotropes, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Cette opération a été effectuée par les services de la 17e Sûreté urbaine, agissant sur informations faisant état d'un groupe de malfaiteurs qui avait transformé une maison dans un quartier du centre-ville d'Oran en atelier clandestin de fabrication et de contrefaçon de psychotropes de type "Ecstasy", avec l'utilisation de produits pharmaceutiques mélangés à d'autres chimiques nocifs, a-t-on indiqué. La perquisition au domicile "incriminé" a permis à la police, d'arrêter les quatre inculpés dans cette affaire et la saisie de 150 comprimés de contrefaçon, et de produits utilisés dans leur fabrication, dont un flacon d'un liquide violet, une pommade de la même couleur, des boîtes de médicaments vides, une poudre blanche, du dentifrice et autres matériels utilisés dans cet acte criminel, en plus d'un montant de 6.000 DA, qui ont été saisis, a-t-on fait savoir.